

10-11-12 octobre 2014  
**CONGRES NATIONAL  
 DE L'ANACR**  
 à Brive-la-Gaillarde

# LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

**FRANCE D'ABORD**  
 FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
 N° 1282-1283-1284 - JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2014

## LA FRANCE A L'HEURE DE LA LIBERATION



Paris insurgé...

**PARIS.** Alors qu'après leur victoire en Normandie les Alliés avancent vers Paris, les cheminots se mettent en grève le 10 août 1944, suivis par les employés du métro de Paris et la gendarmerie le 13 août, la Police le 15 août, les postiers le 16 août. La grève est générale le 18 août... Le colonel Rol-Tanguy, chef des FFI d'Ile-de-France, donne l'ordre de l'insurrection. La ville se couvre de barricades, des combats ont lieu avec les Allemands à la Préfecture de police, des accrochages ont lieu dans toute la Ville... C'est une ville soulevée qui accueille la 2<sup>e</sup> DB le 24 août, une ville libérée – où le commandant du Gross Paris a capitulé devant Leclerc et Rol – qui reçoit le général de Gaulle le 25 août.



L'assaut allié sur les côtes de Provence...

**PROVENCE.** 15 août 1944, sur les côtes du Var commence l'opération Dragoon, le débarquement allié en Provence, auquel prennent part 880 navires anglais et américains ainsi que 34 français. Plus de 94 000 soldats – dont les Français de l'armée B commandée par de Lattre (1<sup>er</sup> DFL, 1<sup>er</sup> DB, 3<sup>e</sup> DIA), 11 000 véhicules sont débarqués le premier jour ; d'autres suivront... En deux semaines la Provence va être libérée. Digne et Sisteron sont atteintes le 19 août, Gap le 20 août. Grenoble est libérée le 22 août, Toulon le 23 août, Montélimar le 28 août et Marseille le 29 août. Les forces alliées, remontant la vallée du Rhône, font jonction à Nod-sur-Seine vers Montbard, avec celles débarquées en Normandie.



### L'ANACR RAVIVE LA FLAMME

Comme chaque 23 août, l'ANACR a ravivé la flamme sur la tombe du Soldat inconnu, Place de l'Etoile-Charles-de-Gaulle, en présence de Mme Catherine Vieu-Charrier, adjointe au maire de Paris, de MM. Jacques Goujat, Président de l'UFAC, Raphael Vahé, Président de l'ARAC, Robert Créange

La délégation de la Direction Nationale de l'ANACR était conduite par Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Présidente, Cécile Rol-Tanguy et Nelly Dubois, Présidentes, et comprenait Jacques Weiller et Robert Foreau-Fenier, vice-présidents, Jacques Varin, secrétaire général, Charles Sancer et Christiane Tardif, membres du Bureau National, Louis Secretstan, membre du Conseil National.

Un piquet militaire rendait les honneurs.

### DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Journée Nationale de la Résistance
- P. 3 : Editorial
- P. 4 : Le Vercors
- P. 5 à 13 : Poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme.
- P. 14 : Fascisme et antifascisme à Saint-Marin
- P. 15 : Nos deuils
- P. 16 : Vers Brive...

# JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

## TARN

Mme Josiane Chevalier, Préfète du Tarn, a présidé mardi 27 mai à 10 h 30 une cérémonie au monument aux morts d'Albi pour commémorer la première Journée nationale de la Résistance, en présence de Stéphanie Guiraud-Chaumeil, Maire d'Albi, Mireille Vincent, Directrice des services de l'Education nationale, Thierry Carcenac, Président du Conseil général et des associations d'anciens combattants. La cérémonie était placée sous le signe de la jeunesse : des jeunes du lycée Rascol, du collège Balzac et de l'école primaire de la Curveillère d'Albi ont participé aux dépôts de gerbes. Deux collégiens de 3<sup>e</sup> professionnelle du lycée Rascol ont lu le message de la jeunesse pour le 71<sup>e</sup> anniversaire de la création du CNR. Ensuite, au lycée Louis Rascol d'Albi, la Préfète a pu parcourir l'exposition installée au centre documentaire et consacrée à Augustin Malroux, en présence d'Annie Malroux, fille du député tarnais qui fut l'un des «80» à refuser les pleins pouvoirs à Pétain. Une cérémonie en hommage à cet illustre résistant, qui fut élève de cet établissement, a ensuite été organisée au Monument aux Morts du lycée. Deux élèves ont lu son testament politique avant le dépôt de gerbe.

La Journée Nationale de la Résistance a aussi été célébrée à Lacaune le 27 mai. Le matin, les élèves de 3<sup>e</sup> du collège ont été sollicités sur le thème de la Résistance, avant de participer à 15 h 15 à la cérémonie officielle au Monument aux morts, en présence de Mme Josiane Chevalier, Préfète du Tarn, du directeur départemental de l'ONAC, du Délégué militaire, de la gendarmerie, des maires et conseillers généraux ; un peloton du 8<sup>e</sup> RPIME de Castres présentant les armes. Après le dépôt de gerbe, Mme la Préfète évoqua les différentes étapes de la Résistance, le sacrifice des Résistantes et des Résistants qui ont lutté contre le régime pétainiste, le courage et la solidarité d'anonymes pour que la France reste un pays libre. Ensuite, en mairie de Lacaune, eut lieu le vernissage de l'exposition «Les Juifs de France dans la Shoah», avec des panneaux explicatifs sur les sections juives combattantes dans le Tarn, notamment à Lacaune – où 648 juifs furent assignés à résidence – et en région de Vabre.

Robert Bousquet, maire de Lacaune, rappela qu'un mémorial de la Déportation a été érigé en 1999, que 11 Lacaunais ont été reconnus Justes parmi les nations et qu'une nouvelle salle au musée du Vieux-Lacaune allait être dédiée à la Résistance. Clôturent les prises de paroles, Mme la Préfète insista sur le rôle de Lacaune, lieu important de la résistance juive, Elle félicita les élèves présents, soulignant que des hommes et des femmes, peut-être de leur famille, ont fait face avec courage, volonté et solidarité à l'occupant. «Transmettre ces valeurs fait partie du devoir de mémoire, ne pas témoigner serait trahir», devait-elle conclure.

## HAUTES-PYRENEES

La Journée Nationale de la Résistance a été célébrée à Aureilhan le 27 mai 2014 devant la stèle des Héros de la Résistance, place de l'Église. Daniel Larrégola, président de l'ANACR, retraça ce que fut l'année 1944, année de l'espérance avec le débarquement anglo-américain en Normandie, année des combats sanglants entre les troupes allemandes par les troupes allemandes contre les maquis. Fut évoqué le combat de Portet, le drame des combats où 10 Aureilhanais ont laissé la vie ; d'autres jeunes Aureilhanais, André et Jean Abadie, Jean Cazaux, Daniel Faure, René Garroq, prirent une part importante à la libération de la France. Suivirent les allocutions de Jocelyne Joandet et Claude Pahu, maires adjoints, puis, le «Chant des partisans» fut interprété par la Société chorale et cavalcade d'Aureilhan. Des gerbes furent déposées.

## GERS

«C'était une revendication très ancienne des associations d'anciens résistants comme la nôtre que [le 27 mai] soit instituée Journée Nationale de la Résistance», exposa Edgard Castéra, président départemental de l'ANACR du Gers, et les anciens Résistants et les Amis de la Résistance ont voulu marquer, à Auch, ce jour symbole du 27 mai 1943 qui vit la naissance à Paris sous la présidence de Jean Moulin du Conseil National de la Résistance (CNR). Une conférence-débat a été organisée et une exposition mise en place salle des Cordeliers par l'ANACR en partenariat avec la Direction départementale de l'ONAC. «On a souhaité – explique Edgard Castéra – aborder les deux aspects de la Résistance intérieure et de la France libre. La première partie de la conférence traitera des problèmes locaux et de cette année 1944

décisive pour la libération du Gers, [abordant] chacun des trois faits d'arme principaux qui ont marqué le département : le combat de Castelnau-sur-l'Auvignon, le 21 juin 1944, la tragédie du maquis de Meilhan où les Résistants gersois ont payé le plus lourd tribut et bien sûr la bataille de L'Isle-Jourdain (...). Des femmes ont joué un rôle essentiel à Castelnau-sur-l'Auvignon. Cette mixité mais aussi sa dimension cosmopolite, puisque des Britanniques, des Espagnols et des Italiens avaient rejoint les Français, donnent à ce maquis un caractère très particulier», souligna le président de l'ANACR ; la deuxième partie de la conférence exposant avec Sébastien Albertelli, agrégé et docteur en histoire, les relations entre la France libre, le Bureau central de renseignements et d'actions (BCRA) et la Résistance intérieure.

## CORSE DU SUD

A Ajaccio, la première commémoration officielle de la Journée Nationale de la France s'est déroulée devant le Monument aux Morts de la place du Diamant en présence de M. Christophe Mirmand, Préfet de Corse et de Corse du Sud, des diverses autorités civiles et militaires ainsi que des associations, au premier rang desquelles l'ANACR.

Cette cérémonie, précédée en préfecture d'une remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont le thème pour l'année 2013-2014 était «La libération du territoire et le retour à la République», s'est aussi déroulée en présence d'Isabelle Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz dont les cendres seront transférées au Panthéon le 27 mai 2015, de Jean-Jacques Bojentin, déporté à Buchenwald et Mathausen, et de Jean Baptiste Canonici, déporté au camp de représailles de Rawa-Ruska.

Cécilia Olivési, élève du collège de Petreto, lut la lettre-testament de Charles Bonafedi, qui avait 17 ans quand l'ennemi vint occuper son village, en novembre 1942. Entré dans la Résistance, il est fait prisonnier le 6 juillet 1943, déporté à l'île d'Elbe puis en Autriche. Le 26 août 1944, il s'évade et rejoint les partisans yougoslaves. Il meurt touché par un éclat d'obus le 2 mars 1945. Aujourd'hui, il repose à Radohova Vas (République de Slovaquie). Dans sa lettre à ses parents, datée du 25 août 1944, veille de son évasion, il leur avait écrit : «Si vous recevez la nouvelle de ma mort, plantez une croix à côté de la tombe de Jules Mondoloni. Si je ne reviens pas, sachez que ma dernière pensée aura été pour vous et pour la cause...». Puis Andrée Vesperini, secrétaire générale adjointe de l'ANACR-2A, lut le message de Louis Cortot, président national de l'ANACR, Compagnon de la libération.

## HAUTS-DE-SEINE

Mardi 27 mai, la Délégation militaire des Hauts-de-Seine (DMD 92) et la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN 92) ont organisé autour de la forteresse du Mont-Valérien, pour 300 collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> répartis par équipes mixtes de dix élèves maximum, un parcours jalonné d'une trentaine d'ateliers présentant les différents métiers de la Défense nationale...

Ce rallye avait aussi en cette année de première commémoration officielle de la Journée nationale de la Résistance un aspect mémoriel particulier, étant pour les collégiens, l'aboutissement d'un travail effectué tout au long de l'année scolaire pour réaliser un dossier pédagogique sur le thème : «La Libération dans les Hauts-de-Seine». Pendant plusieurs mois, les élèves avaient arpenté le département afin d'obtenir le maximum d'informations sur le sujet. Les points obtenus lors des épreuves se sont ajoutés à ceux obtenus pour la réalisation du dossier, afin d'établir le classement final.

Une cérémonie militaire a clos la journée avec la Musique principale des Troupes de Marine, le drapeau et un détachement du Régiment de Marche du Tchad. Les récompenses ont été remises aux élèves à l'issue de cette cérémonie : baptême de l'air pour 2 équipes (en septembre), visite des plages du Débarquement (le 12 juin), places en tribune officielle au défilé du 14 juillet.

## AVEYRON

Le 27 mai 2014 à Rodez, Roger Poux, ancien Résistant et Président départemental de l'ANACR, a, lors d'une cérémonie de commémoration de la Journée Nationale de la Résistance, en présence de Renaud Schouver, directeur départemental de l'ONAC, rendu hommage à Jean Moulin, ancien préfet de l'Aveyron et fondateur du CNR. La cérémonie s'est achevée par le dépôt d'une gerbe sous le médaillon Jean-Moulin, à la Préfecture.

# LA MEMOIRE EST UN ENJEU DEMOCRATIQUE

Il y a plus de soixante-dix ans, après quatre années de lutte clandestine de la Résistance, qui à partir de 1941 est aussi une lutte armée ; qu'ont développé les groupes urbains de combat puis les maquis contre l'occupant nazi et ses supplétifs du régime pétainiste. L'insurrection nationale, qui s'étend à travers toute la France et libère des Régions entières notamment dans le Sud-Ouest, immobilisant des effectifs importants de l'Armée d'occupation qui lui manqueront sur le Front de Normandie, coupant ses lignes de communication, lui portant des coups directs, va ainsi contribuer au succès des débarquements de Normandie et de Provence, et participer aux côtés des forces alliées à la libération de la France.

Dire cela pourrait paraître inutilement répétitif tant il est vrai que des chefs militaires alliés – comme Eisenhower et Patton – l'on très tôt affirmé et que les Résistants et les Résistantes, en premier lieu celles et ceux rassemblés dans l'ANACR, n'ont cessé de le répéter ; notamment depuis qu'aux générations des acteurs et témoins ont succédé celles pour qui ces événements ne nourrissent plus des souvenirs personnels mais sont devenus de l'Histoire.

Or, ce rôle militaire de la Résistance est remis en cause dans des émissions de télévision ou dans des ouvrages d'historiens, qui souvent mériteraient que l'on mit ce qualificatif « professionnel » entre « guillemets » tant est grand leur acharnement à relativiser le combat de la Résistance en le réduisant à sa dimension politique, et en ramenant l'engagement des Résistants à une dimension de témoignage.

Ce révisionnisme concernant l'approche de la réalité historique, qui parfois se rapproche du négationnisme quand il ne l'est pas réellement, s'accompagne de manière contemporaine de reprises d'attaques menées dès le lendemain de la Libération par des rescapés du Régime pétainiste, des sympathisants de son idéologie, qui ont aujourd'hui des héritiers pas seulement familiaux : le passage de la mémoire n'est hélas pas le monopole des Résistants ou des Français libres !

Pendant plus de soixante ans depuis sa création en 1954, forte de son unité cimentée par le respect scrupuleux de son pluralisme fondateur, qui n'était que la pérennisation de celui de la Résistance et qui lui est consubstantiel, l'ANACR n'a cessé de lutter contre les idéologies néofasciste et néonazie, le négationnisme et le révisionnisme, le racisme, pour les valeurs humanistes, de solidarité et démocratiques exprimées par le Programme du CNR, pour la Paix. Car ce terrain de la mémoire n'est pas confiné aux débats savants de colloques historiques de spécialistes, il est un terrain de lutte du combat démocratique.

Il nous faut être très vigilants contre toute altération de la mémoire, contre toute tentative d'escamotage de pans entiers de cette mémoire. Quand, sous le couvert d'une commission – dite Kaspi, du nom d'un historien spécialiste... des Etats-Unis –, a été avancée sous la précédente présidence de la République l'idée d'une Journée unique du souvenir, l'ANACR s'est élevée contre cette tentative d'occulter – pour ce qui nous concerne – la spécificité de la Seconde Guerre mondiale, combat des peuples contre la barbarie du fascisme que symbolisent les dates pour nous sacrées du 18 juin, du 27 mai, Journée Nationale de la Résistance, du 25 avril, Journée de la Déportation et du 8 mai, anniversaire de la victoire sur le nazisme, dont nous ne saurions tolérer qu'elles soient amalgamées avec d'autres.

L'ANACR a alors pris l'initiative de rassembler sur un texte commun de protestation contre cette idée de Journée unique de nombreuses associations du Monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation comme elle avait été au premier rang des manifestations contre la suppression du caractère férié du 8 mai lors de la Présidence de Valéry Giscard d'Estaing, et que François Mitterrand rétablit en 1981.

Or, prolongeant une idée exprimée tout récemment par le Medef de supprimer – pour des raisons que chacun peut apprécier selon sa réflexion et ses convictions – deux jours fériés, certains récidivent en proposant le 8 mai, assorti d'une nouvelle mouture de « journée unique ». Qu'ils sachent que l'ANACR s'opposera de toutes ses forces à une telle initiative. **Oui, la mémoire est un enjeu démocratique, un combat.**

Louis CORTOT  
Compagnon de la Libération

## DANS NOTRE AGENDA

10-11-12 OCTOBRE 2014

CONGRES NATIONAL

DE L'ANACR

A BRIVE-LA-GAILLARDE

Dans une ville, un département et une région qui furent des hauts-lieux de la Résistance.

Ce numéro du 3<sup>e</sup> trimestre 2014 du *Journal de la Résistance* paraît quelques semaines après le précédent, avec une pagination réduite de 8 pages, c'est-à-dire sur 16 pages.

Le prochain numéro, celui du 4<sup>e</sup> trimestre 2014, rendant compte du Congrès de l'ANACR à Brive-la-Gaillarde, paraîtra avec une pagination augmentée de 8 pages, soit sur 32 pages.

## VASSIEUX-EN-VERCORS, COMPAGNON DE LA LIBERATION

Depuis le 19 novembre 2012, alors que le nombre de membres de l'Ordre de la Libération s'était réduit drastiquement – ils ne sont plus fin septembre 2014 que 18 – et ne permettait plus au Conseil de l'Ordre de fonctionner dans la durée, ses compétences ont été trans-

misées au Conseil National des cinq collectivités ayant reçu la distinction. Parmi elles, aux côtés de Nantes, de l'Île de Sein, de Grenoble et Paris, Vassieux-en-Vercors, qui fut fait Compagnon de la Libération le 4 août 1945.



Le site de Vassieux-en-Vercors, en hiver.

Vassieux-en-Vercors est un petit village de la Drôme, à 10 km de la Chapelle-en-Vercors, chef-lieu de canton, situé sur un plateau du Massif alpin du Vercors qui s'étend sur les départements de la Drôme et de l'Isère. En 1939, il n'a qu'environ 450 habitants ayant une activité essentiellement agricole et rurale.

Avant même l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht nazie le 11 novembre 1942, consécutive au débarquement allié en Algérie et au Maroc, le Massif est un lieu de refuge pour les proscrits, échappés de zone nord occupée ou fuyant la police pétainiste, que ce soit parce que Résistants ou parce qu'étrangers, Juifs.

L'entrée des troupes allemandes en Zone sud va être suivie, le 26 novembre 1942, d'un ordre d'Hitler de dissoudre « l'armée d'Armistice » (100 000 hommes en Métropole), c'est-à-dire l'armée du Régime pétainiste ; dissolution qui doit être achevée le 23 janvier 1943. Cela va conduire dans les mois qui vont sui-



Parachutage sur le Vercors.

vre plus d'une dizaine de milliers de personnes, civils et militaires, à rejoindre l'Afrique du Nord libérée via l'Espagne. D'autres, notamment ex-militaires, vont gagner les premiers maquis existants ou qu'ils vont créer.

Ce sera le cas dans le Vercors dès l'hiver 1942-1943, à Sassenage, à l'initiative notamment de Pierre Dalloz, de l'écrivain Jean Prévoist, qui a adhéré au Comité national des écrivains créé par Louis Aragon et Elsa Triolet et participé au journal clandestin *Les Étoiles*, de Marcel Pourchier, ancien commandant de

l'École Militaire de Haute Montagne de Chamonix et chef de bataillon à l'état-major de la 3e DBCA à Chambéry jusqu'à la dissolution de l'armée d'armistice, ainsi qu'Alain Le Ray, évadé de la forteresse allemande de Colditz et qui sera le premier chef militaire du maquis, Yves Farges, journaliste membre du Mouvement Franc-Tireur, missionné par Jean-Moulin et qui sera membre de l'état-major de l'Armée Secrète (A.S.), Eugène Chavant, ancien maire socialiste de Saint-Martin-d'Hères, lui aussi entré à « Franc-Tireur » et qui deviendra le chef civil du Plateau du Vercors, en charge notamment du ravitaillement, des transports, de la sécurité, des parachutages (le 1er aura lieu en novembre 1943)...

L'année 1943 va voir – comme dans les autres régions où se sont constitués des maquis – affluer au Vercors des jeunes fuyant la conscription dans le Service du travail Obligatoire (S.T.O.) devant les envoyer en Allemagne instaurée. Ils seront accompagnés par d'anciens officiers des bataillons de chasseurs alpins dissous, par d'anciens élèves de l'École de cadres d'Uriage, destinée à former des cadres pour les Chantiers de jeunesse fermée le 1er janvier 1943 en application d'un décret de Laval lui reprochant d'avoir abriter des Juifs, d'être hostile à son gouvernement.

### ATTAQUES CONTRE LE MAQUIS

Les premières attaques allemandes contre les maquisards du Vercors vont avoir lieu début 1944, le 22 janvier aux Grands Goulets, le 29 juillet à Malleval, d'autres suivront... La première attaque directe sur le village de Vassieux-en-Vercors, du 16 au 24 avril 1944, sera le fait de la Milice « française », qui incendie et pille plusieurs fermes, fusillant trois habitants, en arrêtant d'autres qui seront torturés et déportés.

Mais, c'est dans le contexte du débarquement de Normandie et auparavant de sa préparation que le maquis du Vercors, vers lequel affluent des centaines de volontaires et qui regroupe plusieurs milliers de maquisards sous le commandement du lieutenant-colonel François Huet, va devenir un objectif majeur pour la Wehrmacht.

Le 25 juin, un important parachutage d'armes par les Alliés a lieu – insuffisant pour armer tous les maquisards – et, début juillet 1944, arrive depuis Alger la mission « Paquebot », chargée de préparer un terrain d'atterrissage de renforts alliés, dans le cadre du « Plan Montagnard » prévoyant de constituer le Massif en « Forteresse » dont les initiateurs du maquis du Vercors avaient été les promoteurs ; renforts qui ne viendront pas. Le 14 juillet a été proclamée la « République du Vercors ».

Après des opérations sur le pourtour du Massif testant notamment ses défenses, les Allemands vont passer à l'offensive, notam-



Les ruines de Vassieux-en-Vercors.

ment avec les 14 000 hommes de la 157e division Alpine de la Wehrmacht et des troupes aéroportées déposées par planeur. Le 21 juillet, les troupes allemandes se lancent massivement à l'assaut. Au terme des combats le 23 juillet, le maquis est disloqué et ses combattants essaient de quitter le Massif, le village de Vassieux est incendié, les blessés et deux médecins installés dans la grotte de la Luire sont massacrés...

Au total, 456 combattants du Vercors seront tombés dans les combats, ainsi que 130 civils – dont 72 habitants de Vassieux, 41 autres habitants du village étant déportés ; 573 maisons ont été détruites.

### CITATION

« Village du Vercors qui, grâce au patriotisme de ses habitants, s'est totalement sacrifié pour la cause de la Résistance française en 1944. Principal centre de parachutage par l'aviation alliée sur le plateau, a toujours aidé de tous ses moyens les militaires du maquis dans les opérations de ramassage d'armes. Très violemment bombardé le 14 juillet, attaqué par 24 planeurs allemands les 21 et 22 juillet, a eu 72 de ses habitants massacrés, la totalité de ses maisons brûlées par un ennemi sans pitié. Martyr de sa foi en résurrection de la Patrie »

(Vassieux-en-Vercors, Compagnon de la Libération par décret du 4 août 1945)



Le drapeau de la « République du Vercors »



# CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

## BRIVE-LA-GAILLARDE, 10-11 au 12 octobre 2014

### LE LIEU

Les séances plénières des vendredi et samedi après-midi, du dimanche matin se tiendront à l'Espace des Trois-Provinces, avenue du Président John-Kennedy. Le samedi matin, la Commission d'Orientation se réunira dans la salle du Congrès, la Commission Transmission de la mémoire dans une salle attenante, située dans un petit bâtiment voisin. Les repas seront pris à l'Espace des Trois-Provinces.

#### HORAIRES

**Vendredi 10 octobre :**

**matin :**

**9 h - 13 h 00 :** Accueil des délégués à l'Espace des Trois-Provinces

**11 h 45 - 13 h 15 :** Repas à l'Espace des Trois-Provinces

**après-midi :**

**13 h 45 :** Ouverture solennelle du Congrès. Formation du bureau du Congrès. Désignation des Présidences des Commissions. Hommage aux disparus. *Chant des Partisans*

**14 h 00 : ACCUEIL DES PERSONNALITÉS**

Ouverture des travaux par le Président de l'ANACR

Salutations de bienvenue de M. le Maire de Brive-la-Gaillarde

Salutations de M. le Président du Conseil général

Salutations de M. le Président du Conseil régional

Salutations du Président départemental de l'ANACR-Corrèze

Salutations du Représentant de l'UFAC

**15 h 15 :** Lecture du rapport du Bureau national,

**16 h 30 :** Intervention de Monsieur le Ministre ou de son représentant

**17 h 00 :** Clôture, départ à la cérémonie du souvenir

**17 h 15-17 h 45 :** transfert des délégués à Tulle

**18 h 00 :** Cérémonie officielle à Tulle d'hommage aux Résistants et martyrs Morts pour la France et la liberté.

**19 h 00 :** Réception offerte par le M. le Président du Conseil général

**Samedi 11 octobre :**

**matin :**

**8 h 45 à 11 h 30 :** Réunions des commissions : Orientation (salle du congrès à l'Espace des Trois-Provinces), Mémoire (salle annexe)

**12 h à 13 h 30 :** Repas à l'Espace des Trois-Provinces

**Après-midi :**

**14 h à 17 h 15 :** Séance plénière Espace des Trois-Provinces

Discussion générale, rapport financier, premiers rapports de Commissions.

**14 h - 17 h 30 :** Délégation du Bureau du congrès au Mémorial corrézien

de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs à Vitrac-sur-Montane

**18 h 15 :** Cérémonie au Monument de la Résistance de Brive-la-Gaillarde

**18 h 45 :** Réception offerte par M. le Maire de Brive-la-Gaillarde

**Dimanche 12 octobre :**

**9 h à 12 h 15 :** Séance de clôture à l'Espace des Trois-Provinces

Présentation des rapports des Commissions (suite). Vote des rapports, des résolutions, des statuts. Election des organismes de direction

**11 h 45 :** Discours de clôture. *Chant des Partisans, Marseillaise*

**12 h 30 - 15 heures :** Repas de Clôture aux Trois-Provinces

#### INDICATIONS PRATIQUES

##### HÉBERGEMENT

L'Office de Tourisme de Brive-la-Gaillarde a assuré jusqu'au 7 septembre les réservations de chambres. Depuis cette date, il n'y a eu, comme annoncé, aucune garantie de satisfaction pour les retardataires.

##### ACCUEIL

A partir du jeudi 9 octobre à 14 h au samedi midi, point accueil ANACR en Gare de Brive-la-Gaillarde à l'arrivée des trains et cars. Des navettes de bus conduiront les congressistes à leurs hôtels, puis le vendredi des hôtels au lieu du Congrès. Les délégués arrivant entre 11 h 30 et 13 heures seront dirigés directement vers le lieu du Congrès. Un vestiaire permettra d'entreposer les bagages.

Arrivée en voiture : sortie n° 50 de l'autoroute A 20 puis D 1089 vers le centre de Brive (Avenues Ribot, Turgot, Maillard puis du Président John-Kennedy) jusqu'à l'Espace des Trois-Provinces. Vaste parking (voitures, bus) à proximité.

##### TRANSPORTS

Les Hôtels et l'Espace des Trois-Provinces seront reliés le matin et en fin d'après-midi par des navettes de bus au Congrès. Les horaires indiqués dans les hôtels et à l'Espace des Trois-Provinces seront à respecter. Des bus conduiront les congressistes à la réception à du Conseil Général le vendredi soir, à la réception de l'Hôtel-de-Ville le samedi soir ; puis des lieux des réceptions aux hôtels, vers 20h30-21 heures.

##### RESTAURATION

Les vendredi et samedi midi les repas (20 €) – sur inscription et règlement préalable – seront pris à l'Espace des Trois-Provinces

##### RETRAIT DES MANDATS, BADGES D'ACCÈS, BON DE REPAS...

Tous les participants – délégués, participants, accompagnants, invités – à la séance d'ouverture devront porter le badge obligatoire répondant aux exigences des services de sécurité et des assurances. Ce badge (5 €) sera réglé par les délégués, les participants et les accompagnants en même temps que leur participation aux frais d'organisation (de l'accueil, des bus, de la journée découverte, etc.) et que le coût du repas final, lors du retrait des dossiers des congressistes à leur arrivée.

Les adhérents *non congressistes* assistant *seulement* à la séance d'ouverture du vendredi après-midi ne paient que le badge.

##### JOURNÉE TOURISTIQUE

Le samedi toute la journée. Réservée aux accompagnants et non aux congressistes, sur réservation préalable avant le congrès.

##### DÉPART DES CONGRESSISTES

Emmener les bagages des hôtels le matin avant de venir au Congrès. A 12 h 30 : 1 bus depuis le Congrès vers la Gare.

A la fin du repas de clôture, bus vers la Gare depuis l'Espace des Trois-Provinces : départs de 14 h 30 à 16 h (trajet : 20 minutes)

# POUR SUIVRE LE COMBAT DES RESISTANTS CONTRE LE FASCISME

**Ce texte, préparatoire au Congrès de l'ANACR qui se tiendra à Brive-la-Gaillarde du 10 au 12 octobre 2014 et soumis à la réflexion, a été adopté à l'unanimité par le Bureau National lors de sa réunion du 10 septembre 2014**

Réuni dans une région, le Limousin, un département, la Corrèze, qui furent des hauts-lieux de la Résistance mais aussi hélas des terres de martyre, que symbolisent tragiquement les noms de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, notre congrès national se tient l'année du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France, une libération quasi-achevée en cette fin 1944 après l'entrée de Leclerc le 23 novembre dans Strasbourg, à l'exception de la Poche de Colmar, de l'Alsace du Nord et des Poches de l'Atlantique, six mois avant que l'Allemagne nazie ne capitule le 8 mai 1945.

Ainsi allait prendre fin en Europe il y a soixante-dix ans un conflit qui avait ravagé presque tous les pays du continent, et qui s'était étendu en Afrique, en Asie et en Océanie, sur les océans et mers du globe, entraînant la mort de près de 65 millions de personnes, dont plus de 40 millions de civils, victimes des opérations de guerre mais aussi de politiques d'extermination génocidaire de la part de régimes barbares et criminels, tels ceux de l'Allemagne hitlérienne et du Japon militariste-fasciste, responsables avec l'Italie mussolinienne du déclenchement du conflit.

Cette victoire sur les forces allemandes et japonaises était celle des Armées alliées, au sein desquelles, aux côtés des forces américaines, soviétiques et britanniques et - en Asie - chinoises, avaient combattu des contingents canadien, australien, néo-zélandais, polonais, norvégiens, belges, néerlandais, des Français libres dès 1940 à l'appel du général de Gaulle, avant que la libération de l'Afrique du Nord ne permette de reconstituer une armée française ; laquelle prendra sa part à la campagne d'Italie, à la libération de la Corse, au débarquement de Provence et qui, devenue la 1<sup>re</sup> Armée, entrera le 4 mai 1945 à Berchtesgaden au «Nid d'Aigle», le repaire bavarois d'Hitler, lors de l'assaut final contre le Reich.

Cette victoire fut aussi celle des peuples, qui soutinrent l'effort de guerre allié, qui partout à travers l'Europe - y compris même pour une part dans les pays fascistes - entrèrent en Résistance : désobéissance civile, propagande antinazie clandestine, collecte de renseignements, exfiltration d'aviateurs alliés, aide aux pourchassés politiques ou raciaux, mais aussi action armée, dont le rôle militaire, des maquis d'Ukraine et de Biélorussie à ceux de Yougoslavie, des maquis de Pologne ou de Grèce à ceux de France, prit toute sa part au triomphe final des Alliés.

Au sortir de la guerre et de ses indicibles souffrances, les peuples - le peuple français - avaient une exigence : le châtiement des coupables de crimes contre la paix, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, parce qu'ils en avaient été les instigateurs, les auteurs, les exécutants, les complices.

### LE CHÂTIMENT DES CRIMINELS

Signée le 30 octobre 1943 par Churchill, Staline et Roosevelt, la «Déclaration de Moscou» précise que les «trois puissances alliées, parlant au nom et dans l'intérêt des 33 Nations Unies, proclament solennellement ce qui suit (...) : lorsqu'un armistice sera accordé à un gouvernement formé en Allemagne, quel qu'il soit, les officiers et soldats allemands et les membres du Parti nazi qui ont été responsables, ou qui ont donné leur consentement aux atrocités, massacres et exécutions dont il a été question, seront renvoyés dans les pays où ils auront perpétré leurs abominables forfaits, pour y être jugés et châtiés conformément aux lois de ces pays libérés et des gouvernements libres qui y seront

formés. Des listes seront établies avec tous les détails possibles, dans chacun de ces pays, et particulièrement dans les territoires envahis de l'Union soviétique, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Grèce (y compris la Crète et les autres îles), de la Norvège, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, de la France et de l'Italie.

«Ainsi les Allemands qui ont pris part aux fusillades en masse des officiers polonais, à l'exécution d'otages français, hollandais, belges, norvégiens et de paysans crétois, ou qui ont pris part aux massacres effectués en Pologne et dans les territoires de l'Union soviétique actuellement arrachés à l'ennemi, ces Allemands sauront qu'ils seront ramenés sur la scène de leurs crimes et jugés sur place par les peuples qu'ils auront martyrisés. (...) La déclaration ci-dessus ne préjuge pas du cas des criminels de guerre allemands dont les crimes ont été commis sans qu'il soit possible de les localiser géographiquement. Ceux-là seront punis par une décision commune des gouvernements alliés.»

«Réaffirmé lors de la conférence de Potsdam, qui réunit en août 1945 Churchill, Truman et Staline, cet objectif de châtier les «criminels de guerre allemands dont les crimes ont été commis sans qu'il soit possible de les localiser géographiquement» va conduire - par l'accord signé le 8 août 1945 par le Gouvernement Provisoire de la République Française et les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S. - à la création d'un «Tribunal Militaire International (...) pour juger et punir de façon appropriée et sans délai, les grands criminels de guerre des pays européens de l'Axe».

Le Tribunal Militaire International - avec à sa tête 4 juges, américain, britannique, français et soviétique - se réunira de novembre 1945 à octobre 1946 à Nuremberg, haut-lieu du nazisme. Vingt-deux hauts responsables du régime nazi y seront jugés : douze - dont un par contumace (Bormann) - seront condamnés à mort ; dont Goering, le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> personnage du régime, promoteur des raids aériens terroristes sur Varsovie, Rotterdam ou Coventry, Von Ribbentrop, le diplomate qui fut l'agent de la politique d'agression du Reich, Frank, le bourreau de la Pologne occupée, Seyss-Inquart, celui des Pays-Bas sous le joug, Sauckel, le négrier qui réduisit en esclavage souvent mortel des populations entières, Rosenberg, le théoricien des lois raciales ayant conduit au génocide de populations slaves, juives, rom..., et promoteur de la germanisation meurtrière de l'Est européen, Keitel, le commandant en chef de la Wehrmacht qui suscita ou approuva les crimes de guerre et contre l'humanité dont elle se rendit coupable. Sept autres, dont Rudolf Hess qui fut un temps le successeur désigné d'Hitler, Karl Dönitz qui fut le dernier chancelier du 3<sup>e</sup> Reich et Albert Speer, le ministre de l'Armement, furent condamnés à des peines de prison, allant jusqu'à la perpétuité pour Hess ; trois furent acquittés.

Le Tribunal militaire international de Nuremberg déclara aussi «organisations criminelles» le Gouvernement du Reich à partir d'avril 1933, la hiérarchie du Parti nazi, la S.S. et le SD, la S.A., la Gestapo, l'Etat-major général et le haut-commandement des forces allemandes ; un peu plus de 5 000 personnes furent inculpées dans des procès «secondaires» spécifiques, 794 condamnées à mort, 486 exécutées.

En Asie Orientale, composé de juges des pays représentés à la signature de l'acte de reddition du Japon le 2 septembre 1945, dont la France, fut mis en place le 19 juillet 1946 un «Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient» - connu aussi sous le nom de «Tribunal de Tokyo» - pour juger les criminels de guerre japonais et devant lesquels furent déférés 28 hauts responsables civils et militaires de l'Empire nippon. Sept d'entre eux - dont le général Tojo, ancien premier ministre - furent condamnés à mort, et pendus le 23 décembre 1948. D'autres procès de criminels de guerre japonais eurent lieu ultérieurement, tel celui de Khabarovsk (URSS) en 1949 pour les auteurs de crimes de guerre biologique en Mandchourie chinoise.

Dans tous les pays d'Europe qui furent occupés par le Reich ou l'Italie fasciste, dans certains pays d'Asie conquis par les

Japonais, ceux qui s'étaient mis au service des agresseurs, s'étaient faits les bourreaux de leurs peuples, eurent des comptes à rendre. Le norvégien Vidkun Quisling, dont le nom est devenu pour l'Histoire le symbole du régime collaborateur de l'occupant nazi, le roumain Ion Antonescu, qui engagea son pays dans la guerre contre l'URSS aux côtés du Reich, le slovaque Josef Tiso qui contribua à désagréger la Tchécoslovaquie selon les vœux d'Hitler et prit la tête d'un Etat fantoche vassal de l'Allemagne, les Français Pierre Laval, qui «souhaita la victoire de l'Allemagne» et associa les services de l'Etat français pétainiste à la déportation des Juifs et des Résistants, et Joseph Darnand, qui fut son homme de main dans la répression des patriotes français avant même d'endosser l'uniforme nazi de la SS, furent jugés et payèrent de leur vie leurs crimes.

Le Parti nazi allemand et le Parti fasciste italien et leurs organisations satellites, de jeunesse, de femmes, pseudo-syndicales ou autres furent interdits, les institutions étatiques ou paraétatiques spécifiquement fascistes démantelées, les législations liberticides abrogées. Il en sera de même pour les partis et structures fascistes des Etats alliés, satellites et vassaux de l'Axe, des pays occupés où avaient aussi été mis en place des clones de ces structures et partis.

En France, tout naturellement, les partis de la collaboration, le PPF de Doriot, le RNP de Déat, le Parti Franciste, le Front Franc et les autres groupes de la collaboration qui se sont désagrégés à l'été 1944 pendant l'insurrection nationale - certains de leurs membres et cadres suivant la Wehrmacht dans sa retraite - seront tout naturellement interdits. Ce sera aussi bien évidemment le cas de la Milice «française» de Darnand, d'autres institutions étatiques et sociales pétainistes, du Conseil National, de la Garde, de la Légion française des Combattants, de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer... Nombre de leurs responsables auront des comptes à rendre.

Ainsi, au sortir de la Guerre, les peuples qui avaient été victimes du fascisme, celles et ceux qui dans les rangs des forces armées alliées ou dans ceux des mouvements de Résistance avaient lutté pour l'abattre, pouvaient espérer, penser même que la bête immonde était définitivement terrassée. La réalité la plus contemporaine nous montre qu'il n'en a pas été ainsi...

## MAIS, HELAS...

Au tout début de cette année 2014, le 4 janvier, ont eu lieu dans un pays de l'Union européenne, l'Estonie, avec un incroyable cérémonial officiel, les obsèques d'Harald Nugiseks, qui fut membre d'une des organisations qualifiées de criminelles par le Tribunal de Nuremberg, la SS, en l'occurrence de son unité à recrutement estonien appelée *20-Waffen-Grenadier-Division der SS (estnische Nr. 1)*. Précédé par un officier de l'armée estonienne, présentant les décorations du défunt avec au centre la Croix de Chevalier de la Croix de fer, une haute distinction militaire nazie qui fut attribuée à l'*unterscharführer* SS estonien le 14 avril 1944, le cercueil de Nugiseks, porté par d'autres officiers, fut salué par un détachement des différentes armes de l'armée estonienne qui tirèrent une salve d'honneur. Nugiseks avait été, pour «services rendus à son pays», fait capitaine de l'armée estonienne en 1992 au lendemain du retour de l'Estonie à l'indépendance en août 1991, et reçut le 20 octobre 2008 la «*Médaille de la Reconnaissance du Peuple estonien*».

Qu'ont pu penser de ces honneurs et distinctions décernés en 2014 à un ancien SS les survivants - ou parents - des anciens partisans soviétiques estoniens qui combattirent les nazis et leurs collaborateurs locaux, les rescapés et parents des Juifs estoniens restés dans le pays au moment de la conquête allemande et qui furent presque en totalité assassinés dès la fin 1941 par les nazis, avec le concours des fascistes estoniens, faisant ainsi de l'Estonie selon la terminologie nazie le premier territoire *Judenfrei*, «sans Juifs».

Dans notre pays, la France, le 25 mai dernier, un parti, le Front National, qui lors de sa création en 1972 intégra dans son Conseil National, aux côtés de Jean-Marie Le Pen, Président, deux anciens Waffen-SS français, Léon Gaultier et Pierre Bousquet, l'ancien milicien François Brigneau, Victor Barthélémy,

cofondateur de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme et Secrétaire général du Parti Populaire Français, le PPF de Doriot, qui sera secrétaire général du FN entre 1972 et 1978, Roland Gaucher, dont il fera un conseiller régional, un député européen entre 1986 et 1989, et qui était un ancien des Jeunesses du Rassemblement National Populaire, le RNP de Marcel Déat, un parti de la collaboration, le Front National, dont le président - aujourd'hui d'«honneur» si l'on peut dire, Jean-Marie Le Pen, osa dire que les chambres à gaz étaient un «*point de détail de l'histoire*», que l'Occupation nazie en France, «*n'avait pas été particulièrement inhumaine, même s'il y eut des bavures...*», un parti - le Front National - dont l'actuelle présidente, Marine Le Pen, s'affiche à travers l'Europe aux côtés de leaders des partis d'extrême-droite, et va valser à Vienne dans le bal annuel organisé par des nostalgiques du 3<sup>e</sup> Reich, est devenu, avec près de 25 % des voix, celui qui lors des dernières élections européennes s'est hissé au premier rang en France.

On devine aisément ce qu'a pu être à l'annonce de ce résultat le sentiment des anciens déportés - et des parents de ceux qui y trouvèrent la mort - pour qui les camps de concentration avec leurs chambres à gaz et crématoires n'ont pas été un «détail» de l'Histoire ou le prétexte à un sinistre jeu de mots, celui des fils et filles de fusillés et massacrés par la Wehrmacht et la SS pour qui l'occupation de la France ne saurait être présentée comme douce, celui des anciennes Résistantes et anciens Résistants qui ont cru en 1945, après avoir risqué leur vie dans le combat pour la libération de la France, en avoir fini avec les idéologies racistes et liberticides... Et des sondages récents évoquent un cas de figure envisageant lors de la prochaine élection présidentielle de 2017 la possible victoire de Marine Le Pen !

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, il y a à peine plus de trois mois, s'ouvrait à Strasbourg la première session de la 8<sup>e</sup> législature du Parlement européen, élu le 25 mai précédent dans les divers pays composant l'Union Européenne. Le doyen d'âge de cette première session a été un Grec, âgé de près de 92 ans, Manolis Glézos, dont le nom est très probablement inconnu aujourd'hui de la grande majorité de nos concitoyens mais qui ne l'était pas du Général de Gaulle, car celui-ci s'adressa personnellement en 1949 au Gouvernement grec d'alors - pro-américain et qui rassemblait des monarchistes, des ultra-conservateurs et des rescapés de la collaboration - pour qu'il n'exécute pas celui que le général qualifia de «*premier Résistant d'Europe*». Car Manolis Glézos était sous le coup d'une troisième condamnation à mort, la précédente, datant de 1948 - elle aussi liée à sa participation lors de la guerre civile à l'Armée démocratique issue de la Résistance - ayant de plus, selon ses «juges» de 1949, été motivée par le fait d'avoir «*augmenté les difficultés du peuple grec*» par son geste de 1941...

Ce geste de 1941, qui lui est alors reproché, lui avait valu sa première condamnation à mort - par contumace de la part des nazis - et date précisément de la nuit du 30 mai 1941 à Athènes, où les Allemands, entrés dans la capitale grecque le 27 avril précédent, avaient hissé sur le toit du Parthénon, au sommet de l'Acropole, le drapeau nazi, symbole de leur victoire et de leur domination sur une ville et un pays qui furent le berceau de la démocratie.

Mais, le 31 mai 1941 au matin, les Athéniens purent constater que le drapeau nazi avait disparu et été remplacé par le drapeau grec flottant à nouveau au sommet de l'Acropole : dans la nuit, Manolis Glézos, alors âgé de 19 ans, et son ami Apostolos (Lakis) Sandas, âgé de 25 ans, avaient gagné par un escalier antique le sommet de l'Acropole puis le toit du Parthénon, substituant à l'emblème qui le souillait le drapeau national. Un geste qui eut un retentissement dépassant les murs de la ville et les frontières de la Grèce.

Gracié, libéré en 1954, Manolis Glézos fut à nouveau arrêté en 1958 et emprisonné jusqu'en 1962, puis à nouveau incarcéré de 1967 à 1971 par le régime fasciste «des colonels», avant de connaître trois ans d'exil et de pouvoir rentrer en 1974 en Grèce ; où il n'a cessé jusqu'à nos jours de poursuivre son combat antifasciste et démocratique.

Probablement seul ancien Résistant au nazisme présent au sein du Parlement européen, Manolis Glezos a dû croiser le 1<sup>er</sup> juillet dernier dans les couloirs et l'hémicycle du Parlement de Strasbourg trois élus du parti néo-nazi «Aube Dorée», membres de la représentation grecque... Sans parler de l'élus néo-nazi du NPD allemand et de quelques autres s'y apparentant.

Qu'a pu ressentir Manolis Glezos en étant obligé d'avoir à côtoyer – plus de 70 ans après son geste héroïque entré dans l'Histoire – des hommes s'inspirant sans pudeur de l'idéologie de ceux qui le condamneront à mort et qui martyrisèrent le peuple grec ?

En Hongrie, pays de l'Union Européenne, a été inaugurée à Budapest il y a onze mois, le 3 novembre 2013, une statue de l'amiral Horthy, le dictateur fasciste du pays, qui fut l'allié d'Hitler en participant à ses agressions contre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Union Soviétique et contribua au génocide de plus d'un demi-million de Juifs hongrois. La cérémonie avait été organisée par le parti néofasciste *Jobbik* qui, ayant obtenu 20,54 % des suffrages aux élections du 6 avril 2014, dispose aujourd'hui de 23 députés au Parlement hongrois et depuis le 25 mai dernier de 3 députés au Parlement européen ; le *Jobbik*, dont l'un des dirigeants, Marton Gyongosi, demandait en 2012 l'établissement d'une liste de citoyens d'ascendance juive... Précédemment, en avril de cette même année 2012, la place de la Liberté à Gyömrő, localité près de l'aéroport de la capitale, avait été rebaptisée «place Horthy»... Tandis qu'une fête, patronnée par des membres du parti Fidesz de l'actuel Premier ministre, Viktor Orbán, était organisée à Budapest pour récolter des fonds pour une statue équestre de l'amiral...

En Slovaquie et en Roumanie, pays de l'Union européenne, des voix s'élèvent pour rendre hommage aux dictateurs Tiso et Antonesco, dont les régimes prirent part à la guerre contre l'URSS et au génocide des Juifs. En Lettonie, autre pays de l'Union européenne, où de juin 1941 à 1945, 70 000 Juifs lettons et 2 000 Tsiganes furent exterminés avec le concours de collaborateurs locaux, une marche annuelle rassemble, le 16 mars à Riga, d'anciens membres lettons des 15<sup>e</sup> («*Lettland*») et 19<sup>e</sup> («*Lettische n°2*») divisions de *Waffen-Grenadier SS* ; auxquels l'actuel chef de l'État letton, Andris Berzins, a appelé à «rendre hommage», «cette tradition ne doit pas être ignorée» a-t-il ajouté.

Au début de l'an dernier, le 27 janvier 2013 en Italie voisine, Berlusconi, Président du Conseil à trois reprises, dont la dernière fois de mai 2008 à novembre 2011, n'a pas hésité à dire que Mussolini «a fait de bonnes choses dans tant de domaines», faisant en quelque sorte écho au défunt politicien autrichien Jörg Haider qui vanta la «politique de l'emploi de Hitler». En Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, des formations politiques xénophobes – dont certaines des racines remontent aux partis collaborateurs de l'occupant – ont obtenu lors des récents scrutins des scores qui en font désormais des acteurs notables de la vie politique de leurs pays et donc de l'Europe.

Une question doit tarauder les anciens combattants de la Résistance contre le fascisme, les rescapés des camps de concentration, les familles de celles et ceux qui furent les victimes de la barbarie fasciste et nazie : comment tout cela est-il possible en 2014 ? C'est là une question qui doit tous – quelle que soit notre génération – nous interpeller !

## LE FASCISME N'A PAS ÉTÉ TOTALEMENT ERADIQUÉ EN 1945

Tout d'abord, bien que par leur écrasement militaire soient disparus les principaux régimes fascistes, l'éradication du fascisme, contrairement à ce que l'on a pu penser alors, n'a pas été totale en 1945...

En Europe, Franco, arrivé au pouvoir après un soulèvement militaire en 1936 contre la République, victorieux en 1939 en ayant reçu l'aide militaire directe et massive d'Hitler et de Mussolini, a instauré en Espagne une dictature sanglante : selon les chiffres obtenus par le Consul de Grande-Bretagne à Malaga, les franquistes auront entre septembre 1937 et août 1944 exécuté dans la ville et ses environs plus de 19 000 personnes... A la fin 1944, ce sont plus de 100 000 Républicains qui auront déjà été assassinés. Des centaines de milliers d'autres sont in-

ternés, pour de longues années et dans de très dures conditions, dans quelques 180 camps ; dont l'un des plus connus fut celui de Miranda del Ebro, car y furent internés nombre de Français fuyant la France occupée et tentant de rejoindre l'Angleterre puis l'Afrique du Nord à travers l'Espagne.

Pendant la guerre, Franco envoya une division de 17 000 hommes officiellement «volontaires», la division «Azul», combattre – intégrée à la Wehrmacht – sur le front est, participant notamment au siège de Leningrad ; au total, 50 000 Espagnols auront combattu entre octobre 1941 et 1943 dans ses rangs. Mais, le Caudillo aura l'habileté de ne pas céder aux demandes d'Hitler d'entrer en guerre contre les Alliés occidentaux, notamment en s'attaquant à Gibraltar, et de se positionner dans la «non-belligérance».

À l'automne 1944, la libération de la France étant – à l'exception du Nord-Est et des Poches de l'Atlantique – pour l'essentiel achevée, plusieurs milliers de guérilleros républicains espagnols qui y ont pris une part active, dans le Sud-Ouest, le Centre et les Alpes notamment, rassemblés dans l'*Union Nacional Española*, l'U.N.E., vont tenter entre le 3 et le 27 octobre de pénétrer en Espagne à travers les Pyrénées, et d'installer dans le Val d'Aran un gouvernement démocratique espagnol, espérant l'appui d'un soulèvement populaire dans le Pays ; celui-ci, dans le contexte de quadrillage militaire et policier de l'Espagne par ailleurs traumatisée par la guerre civile et la répression qui s'en suivit, n'aura pas lieu et, ne recevant aucun appui des Alliés, l'*Operación Reconquista de España* échouera ; les Guérilleros étant ultérieurement désarmés en France.

L'Espagne ne sera pas intégrée à l'OTAN – cela n'interviendra qu'en 1982 – mais, par l'intermédiaire d'un accord bilatéral dès septembre 1953 avec les Etats-Unis, qui installent quatre bases militaires dans le pays, elle sera associée au système de défense occidental. Ainsi, le compère d'Hitler et Mussolini, Franco restera encore en place avec la complaisance des pays occidentaux jusqu'en 1975.

Pendant cette période, son régime criminel continuera à tuer encore à de nombreuses reprises, de Cristino Garcia, colonel FFI qui participa à la libération de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, et à celle de Nîmes, exécuté le 22 février 1946 avec plusieurs autres antifascistes rentrés en Espagne, à Julian Grimau, dirigeant du Parti communiste clandestin fusillé le 20 avril 1963, et à Salvador Puig i Antich, anarchiste catalan étranglé par garrot le 2 mars 1974.

Au Portugal voisin, Salazar, qui a pris le pouvoir en 1933, y a installé un régime inspiré du fascisme mussolinien, l'*Estado Novo*, s'appuyant sur l'Eglise, un parti unique : l'Union Nationale, et une police politique : la *Policia de Vigilancia e Defesa do Estado* (PVDE), créée en 1933 et qui – ayant pris en 1945 le nom de PIDE – assurera sa triste besogne jusqu'à la «Révolution des œillets» du 25 avril 1974. Durant la Guerre civile espagnole, Salazar ouvrit ses ports et ses frontières au transit d'armes allemandes et italiennes à destination des troupes franquistes, leur apportant ainsi une aide décisive ; de plus, plusieurs milliers de «volontaires portugais» – les «*Viriatos*» – furent envoyés combattre dans les rangs franquistes.

Pendant la Guerre, le Portugal adopta tout d'abord une position de neutralité qui s'infléchira quand il apparut que le sort des armes penchait en faveur des Alliés, ayant débarqué en Afrique du Nord en novembre 1942. Ainsi, cela conduira Salazar à permettre en août 1943 l'installation d'une base militaire alliée aux Açores afin de surveiller l'Atlantique dans la lutte contre les sous-marins allemands, sans pour autant le dissuader d'envoyer à Berlin le 4 mai 1945 un télégramme de condoléances pour la mort d'Hitler, de faire mettre les drapeaux en berne et de décréter une demi-journée de deuil national.

Quatre ans plus tard, le Portugal, dont le régime fasciste restera en place encore près de trente ans, sera le 4 avril 1949 – avec notamment la France – un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, censée assurer la défense de l'auto-désigné «Monde libre» face à l'Union Soviétique et aux «démocraties – dites – populaires» d'Europe de l'Est

En Extrême-Orient, l'Empereur Hiro-Hito, clé de voute du système militaro-fasciste nippon et à ce titre principal responsable de ses crimes en Chine, en Malaisie, en Birmanie, en Indochine, en actuelle Indonésie et aux Philippines, ne sera pas inquiété ; ni même officiellement mis en cause. Il mourra empoisonné dans son lit le 7 janvier 1989...

Par ailleurs, tous les dirigeants des régimes et partis fascistes européens, associés aux agressions et crimes du 3<sup>e</sup> Reich n'ont pas eu à en répondre. Ainsi Ante Pavelic, le *Poglavnik* (*duce, führer...*) de l'Etat croate fantoche, dont les camps de concentration où furent envoyés Juifs, Tziganes, Serbes, antifascistes – plus de 500 000 y furent assassinés – furent semblables aux camps nazis, échappa à l'arrestation en 1945 et, avec la complicité de secteurs de l'Eglise catholique qui avait durant la Guerre été le bénéficiaire de ses attentions, réussit via l'Italie à gagner l'Argentine, où le dictateur Péron fut accueillant ; blessé en 1957 lors de deux attentats commandités par les services secrets yougoslaves, il se réfugia en... Espagne franquiste où il mourut à Madrid en 1959.

L'amiral Myklos Horthy, le dictateur hongrois de 1920 à 1944, fut capturé en 1945 en Bavière par les Américains, qui refusèrent de le livrer à la justice yougoslave où à celle de la Hongrie nouvelle : réfugié au Portugal de Salazar, il y mourut libre à 89 ans en 1957. Ses restes ont été rapatriés en 1993 en Hongrie.

Leader du parti fasciste belge Rex, Léon Degrelle, *Obersturmbannführer* de la 28<sup>e</sup> division SS «Wallonie», fait par les occupants nazis «*Volksführer der Wallonen*» («Chef du peuple wallon»), réussit à la fin de la guerre à gagner – par voie aérienne depuis la Norvège – l'Espagne franquiste, dont il obtiendra en 1954 la nationalité. Degrelle, condamné à mort par contumace en Belgique, sera une référence pour l'extrême-droite européenne ; Il évoquera sa proximité avec le Front National français, son amitié et son admiration à l'égard de Jean-Marie Le Pen, lequel le qualifiera de «*Monument de la Seconde Guerre mondiale et [de] personnage historique tout à fait extraordinaire*». Degrelle – qui avait participé à la veillée funèbre de Franco en novembre 1975 – décéda le 31 mars 1994 à Malaga.

L'Espagne franquiste fut aussi le refuge de Louis Darquier de Pellepoix, Commissaire Général aux Questions Juives du gouvernement pétainiste de mai 1942 à février 1944, condamné le 10 décembre 1947 à mort par contumace. Dans une interview à l'hebdomadaire *l'Express*, publiée le 28 octobre 1978, il y déclara : «*À Auschwitz, on a gazé. Oui, c'est vrai. Mais on a gazé les poux.*» Ce triste personnage mourra en liberté, à Malaga le 29 août 1980.

Chef du Rassemblement National Populaire (RNP), l'un des deux principaux partis de la collaboration, Marcel Déat, ministre du Travail dans le gouvernement de Laval à Vichy et dans la Commission gouvernementale française – le «gouvernement» en exil pétainiste – repliée à Sigmaringen, quittera l'Allemagne en avril 1945 pour le Nord de l'Italie, y trouvant refuge dans une institution religieuse. Condamné à mort par contumace en France à la Libération, il finira ses jours dans son exil italien le 5 juillet 1955.

## DES COMPLICITÉS...

Pour échapper au châtement qui les menaçait, ces hauts dignitaires des régimes fascistes mais aussi des centaines voire des milliers de leurs subordonnés – anciens SS, Commandants et gardiens de camps de concentration, «médecins» nazis, etc. – vont bénéficier des derniers moyens d'Etat du Reich – aériens, sous-marins, financiers – à leur disposition. Et de complicités, telle celle de la filière – mise en place sous la houlette de l'évêque autrichien Aloïs Hudal ou du prêtre croate Krunoslav Draganovic en poste au Vatican – des monastères du nord de l'Italie utilisée par des Croates, des Hongrois, des Autrichiens, parfois déguisés en prêtres, pour gagner le port de Gênes, porte de l'Amérique du Sud. Nombre d'entre eux trouveront refuge au Brésil, où s'établit Franz Stangl, le commandant du camp de Treblinka, au Chili, au Paraguay du dictateur Stroessner, en Argentine comme Josef Mengele ou Adolf Eichmann, en Bolivie comme Klaus Barbie, les dictateurs sud-américains, qui dirigèrent quasiment du début des années 1950 à la fin des années 1980 tous les pays d'Amérique latine, utilisant souvent leurs compétences en matière de répression, et ce au su de leurs mentors nord-américains.

D'autres, comme Alois Brunner, le commandant nazi du camp de Drancy figurant sur la liste n°1 des criminels de guerre, condamné à mort en France en 1954 par contumace, gagneront le Proche-Orient, leur antisémitisme y trouvant un prolongement dans le conflit avec Israël ; en Syrie, où Brunner deviendra en 1971 conseiller en techniques de torture des services secrets du président Hafez el-Assad, le père de l'actuel dirigeant de Damas, en Irak ou en Egypte.

Outre la filière des monastères catholiques italiens, les fuyitifs utilisèrent aussi des réseaux d'exfiltration mis au point avec des fonds nazis collectés avant ou après la défaite du Reich, que l'écrivain britannique Frédéric Forsyth rendit célèbres sous le nom littéraire d'ODESSA (Organisation des anciens SS) et qui furent une réalité connue depuis sous le nom évocateur de *Rattenlinien* (*Ratlines* en anglais) ; les «routes des rats»... quittant le navire... L'un d'entre eux, *Die Spinne* («l'Araignée»), établi sous la direction de l'ancien général SS Otto Skorzeny et qui permit à plus de 600 SS de quitter clandestinement l'Allemagne et l'Autriche et de s'exiler, bénéficia du concours du général Richard Gehlen, ancien chef du «service de renseignement sur les armées étrangères de l'Est» (*Abteilung Fremde Heere Ost* ou FHO), qui recruta plusieurs dizaines de milliers d'hommes parmi les prisonniers soviétiques pour l'Armée Vlassov, supplétive russe de la Wehrmacht nazie.

La défaite allemande consommée, Gehlen, qui précautionneusement a mis en lieu sûr les archives de son service, va les proposer ainsi que son savoir-faire et ce qui reste de ses réseaux à l'Est aux Alliés occidentaux ; une proposition qui va rencontrer l'écoute de leurs services secrets à l'heure où s'amorce la «Guerre froide» entre les Pays occidentaux, avec à leur tête les Etats-Unis, et les Pays d'Europe centrale et Orientale conduits par l'Union Soviétique, que rejoindra en 1949 la Chine populaire.

La «guerre froide», qui deviendra parfois chaude en menaçant la Paix mondiale comme en Corée de juin 1950 à juillet 1953, en Indochine de 1946 à 1954, au Vietnam de 1955 à 1975, va faire appel dans le combat contre le communisme à d'anciens membres des forces armées du 3<sup>e</sup> Reich, à d'anciens collaborateurs des nazis dans les pays occupés ; y compris ceux impliqués dans leurs crimes tel le génocide des Juifs.

Ainsi, en Albanie, devenue démocratie populaire, en Biélorussie et Ukraine soviétiques, dans les Pays Baltes réintégrés à l'URSS, ravitaillés en armes par des parachutages organisés par les services secrets américains (C.I.A.) britanniques (M.I.6) et suédois, des maquis formés par des nationalistes anticommunistes, dont des rescapés des formations SS levées dans ces pays et ayant participé aux crimes contre les Juifs, les Polonais et les Tziganes, combattent les régimes communistes, parfois jusqu'au milieu des années cinquante, tels les «Frères de la forêt» des Pays baltes.

A Munich, en zone américaine d'occupation en Allemagne, «Radio-Europe Libre», financée par le canal de la CIA, fera appel pour ses émissions de propagande à destination des pays de l'Est aux rescapés de la collaboration avec les nazis. Stepan Bandera, nationaliste ukrainien, fondateur de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA) et dirigeant de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), ainsi que de la Légion ukrainienne qui combattit aux côtés des Allemands et participa à des Pogromes anti-Juifs et anti-Polonais, mourut à Munich en octobre 1959. L'Ukraine indépendante en a fait un «héros de l'Ukraine», un timbre à son effigie a été éditée, une statue lui a été érigée à Lviv, en Ukraine Occidentale...

Pour mener à bien ces actions, les Occidentaux feront appel aux compétences de Gehlen qui, avec l'accord des services américains (OSS), montera – en faisant appel initialement à 350 anciens agents nazis – un service secret, l'«Organisation Gehlen», lequel deviendra en 1956 le Service fédéral de renseignement ouest-allemand – le BND – dont, promu lieutenant-général de la Bundeswehr, il deviendra le premier Directeur.

En Indochine, pour mener de 1946 à 1954 sa lutte contre Ho-chi-Minh et les communistes du Viet-Minh, la France fera notamment appel au lendemain de la guerre à entre 20 000 et 30 000 anciens de la Wehrmacht recrutés pour la Légion étran-

gère parmi les prisonniers allemands, dont deux à trois mille anciens Waffen-S.S.

### EPURATION INCOMPLETE ET PROVISoire

La Guerre froide aura aussi dans les pays d'Europe occidentale pour conséquence le ralentissement puis l'arrêt de l'épuration des anciens collaborateurs des occupants, parallèlement à des politiques de réduction de peines de ceux déjà condamnés ; avant des mesures d'amnistie qui réinséreront nombre d'entre eux dans la vie sociale, économique et politique de ces pays.

Ces dernières années se sont multipliés en France les ouvrages de journalistes ou d'historiens, professionnels ou non, tant sur le plan national que local, qui remettent en cause les mesures d'épuration ; plus particulièrement ce qui est appelé «l'épuration sauvage», c'est-à-dire extra-judiciaire, le plus souvent intervenue dans les semaines ayant précédé la Libération et les jours l'ayant suivie, en avançant la notion d'«exécution sommaire».

Y a-t-il pu avoir dans cette période des exécutions dites «sommaires» de collaborateurs, c'est-à-dire sans instruction préalable, présence d'avocats, de jury, de juges, de prononcé de jugement après délibéré... ? Sans aucun doute. Pour autant – dès lors que la peine de mort était alors admise par la société et pratiquée par les institutions – ont-elles, au regard des critères, des faits incriminés et du contexte de l'époque, été des exécutions injustifiées ?

Et puis, n'oublions pas qu'à la veille de la Libération les institutions judiciaires et policières officielles avaient été et étaient depuis quatre ans – même s'il y eut en leur sein des Résistants – des auxiliaires de l'occupant et de l'administration pétainiste dans la répression des patriotes, de la Résistance ; une répression s'étant traduite par des dizaines de milliers de déportations «sommaires», d'exécutions...

Dans cette période de la Libération, initiée par le débarquement de Normandie et qu'accompagna l'insurrection nationale, vont se déliter des Pouvoirs publics – police, justice, administrations – compromis dans la Collaboration, la chape de plomb qui avait pesé sur la France et les Français quatre ans durant se fissurant avant d'exploser, au terme de plusieurs mois de combats incertains avant que le succès du débarquement ne soit acquis par l'issue victorieuse de la bataille de Normandie.

Ces événements se situent principalement durant ces mois lors desquels la Résistance – qui ne pouvait posséder ni appareil judiciaire structuré, ni n'avait à sa disposition le temps pouvant être long de l'enquête de justice, ni prison où enfermer des condamnés – s'affronta violemment à la Milice et aux autres forces de répression, dans ce contexte d'explosion de l'appareil de l'Etat français qui avait trouvé des appuis et des complices parmi les notables et dans certains secteurs de la population, des délateurs renseignant les forces de répression.

Des chiffres extravagants – mais pas innocents – concernant cette épuration extra-judiciaire furent avancés dès la Libération : un journaliste américain alla même jusqu'à évoquer en avril 1946 sous le titre «*Bain de sang en France*» 50 000 exécutions dans le seul Sud-Ouest ! Plus sérieusement, le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale lança en 1967 une enquête d'évaluation département par département des épurations judiciaires et extra-judiciaires. Concernant cette dernière, les statistiques de cette étude – portant sur 84 départements – ont été publiées en 1992 dans le n°33 de la revue *Vingtième siècle* par l'historien Henry Rousso, établissant un chiffre de 8 775 exécutions, que ce soit avant ou durant la Libération ; c'est-à-dire dans une période de combat intense entre les Résistants et les forces de répression, notamment la Milice, qui n'hésita pas à mener une politique de terreur contre les populations.

Peut-il y avoir eu parfois des erreurs, des châtements disproportionnés par rapport à la faute ? Est-il concevable, dans ce contexte historique de violence de la fin du printemps et de l'été 1944, qu'il ait pu ne pas y en avoir eu ? Pour autant, cela ne saurait caractériser la Libération ; et focaliser dans des articles, des livres ou des émissions de radio ou de télévision sur ces aspects n'aide pas à comprendre ce que représenta la Li-

bération pour le peuple français et la part qu'il y prit, en donne une image faussée, confinant parfois au négationnisme en exonérant ou excusant de leurs actes des collaborateurs tout en jetant l'opprobre sur des Résistants.

En ces temps de son 70<sup>e</sup> anniversaire, évoquer la Libération ne saurait se résumer à telle ou telle erreur, à tel ou tel fait que l'on peut regretter tout en comprenant les raisons qui l'ont à l'époque générée, pas plus qu'elle ne saurait être illustrée jusque dans des manuels scolaires par des photos de femmes tondues pour avoir eu des relations intimes de différente nature – vénales ou amoureuses – avec des soldats allemands, intolérables pour le corps social de l'époque traumatisé par l'absence des prisonniers, les privations, la répression, les déportations, les exécutions ; et c'est faire là aussi abstraction du contexte, notamment de la place de la femme dans la société, fort différente de celle qui est la sienne aujourd'hui.

Quant à l'épuration légale, celle des Cours de justice et des tribunaux rétablis après la Libération, elle fut – n'en déplaise à certains – plus clémentaire en France que dans les autres pays d'Europe occidentale, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Norvège, où la peine de mort avait été rétablie pour la circonstance.

D'après un bilan définitif officiel au 31 janvier 1951, les cours de justice – établies par une ordonnance du GPRF en date du 26 juin 1944 – statuèrent sur le cas de 55 331 personnes, prononçant 6 763 peines de mort dont 3 910 par contumace. Seulement 767 des peines prononcées en présence de l'accusé seront exécutées, les 2 086 autres étant commuées.

Il y eut 13 339 peines de travaux forcés (dont 2 702 à perpétuité), 11 112 d'entre elles ayant été prononcées par contumace..., plus de 2000 peines de réclusion criminelle, 22 883 peines de prison. Mentionnons aussi plus de 50 000 peines de dégradation nationale à vie ou à terme, 3 184 personnes condamnées en étant immédiatement relevées pour «faits de Résistance». Ainsi, André Parmentier qui, Préfet de Rouen, ordonna le 12 janvier 1943, à la demande des Allemands, l'arrestation des Juifs du département, et qui fut nommé en 1943 Directeur général de la police et secrétaire général du ministère de l'Intérieur du régime pétainiste, condamné à 5 ans d'indignité nationale le 1<sup>er</sup> juillet 1949 fut immédiatement relevé de sa condamnation pour «fait de Résistance» ; ce sera le dernier procès.

Une semaine plus tôt, le 23 juin 1949, la Haute Cour de Justice – créée le 18 novembre 1944 pour juger les crimes et délits commis dans l'exercice leur fonction par des responsables gouvernementaux ou des hauts fonctionnaires – qui avait condamné à 5 ans de dégradation nationale le Secrétaire général à la Police du Régime pétainiste, René Bousquet, l'avait immédiatement relevé de la peine pour... «faits de Résistance». Pour des «raisons» identiques, Maurice Papon, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, qui participa à la déportation des Juifs de son département, ne fut pas poursuivi...

La Haute Cour de Justice instruisit 108 dossiers de hauts dignitaires du Régime pétainiste dont bon nombre par contumace, les inculpés étant en fuite. Elle prononça 18 condamnations à mort dont 10 par contumace, 3 seulement furent exécutées – Laval, Darnand et de Brinon – et 5 commuées, dont celle de Pétain. Il y eut 8 peines de travaux forcés, dont 6 à temps et 2 à perpétuité, 14 peines de prison, dont 13 à temps (dont celle de Xavier Vallat, ancien «Commissaire général aux questions juives» et artisan de la politique antisémite du régime pétainiste...) et 1 à perpétuité (l'amiral Estève, ancien Résident général en Tunisie, resté fidèle à Pétain et qui mit des bases françaises à la disposition des Allemands), 15 peines de dégradation nationale, comme peine principale, dont 7 seront suspendues pour «fait de résistance». Enfin, la Haute Cour de Justice prononça 3 acquittements et 42 non-lieux, soit près de la moitié des dossiers instruits. Ainsi, là encore, l'épuration aura été moins importante en France que dans les autres pays européens...

De plus, les condamnations à l'emprisonnement – y compris celles à perpétuité – ne furent pas pérennes, si l'on excepte quelques condamnés très âgés ou malades qui moururent assez rapidement en détention, tel Pétain en 1951. Xavier Vallat, condamné en 1947 à dix ans d'emprisonnement et à l'indignité

nationale à vie, est libéré en décembre 1949 et... amnistié en 1954 ; l'ex-amiral Esteva, condamné le 15 mars 1945 à la prison à perpétuité, sera gracié dès le 11 août... 1950.

Ainsi, si l'on rapporte le nombre de peines de prison, réclusion criminelle et travaux forcés prononcées pour faits de collaboration en France à sa population, soit environ 38 000 peines pour 40 millions d'habitants, on constate que seulement 94 Français pour 100 000 furent emprisonnés à ce titre, contre – selon le même ratio et pour la même raison – 374 Danois, 419 Néerlandais, 596 Belges et 633 Norvégiens.

Enfin, des lois d'amnistie seront, Vincent Auriol étant Président de la République, adoptées en août 1947 (en faveur des «simples» propagandistes de la Révolution Nationale), en janvier 1951 («portant amnistie, instituant un régime de libération anticipée, limitant les effets de la dégradation nationale», ce qui permet aux condamnés à cette peine de pouvoir redevenir curateur, faire partie d'un conseil de famille, d'avoir des responsabilités dans un syndicat, d'être gérant ou administrateur de société, d'être directeur général ou secrétaire général d'une société de banque ou d'assurance...) et, Joseph Laniel – qui participa le 27 mai 1943 à la réunion fondatrice du CNR – étant alors à la tête du gouvernement, en août 1953 : son article 19 rend de nouveau éligibles pour toutes les élections, les personnes déchues de ce droit. Les hommes politiques ayant soutenu le régime pétainiste peuvent ainsi rejouer un rôle politique, au moins au niveau local dans un premier temps.

De fait, ces lois d'amnistie – complétées par des mesures de grâce individuelle pour les quelques plus condamnés exclus des mesures d'amnistie – auront permis de réinsérer, moins de dix ans après la Libération, l'ancien personnel politique et administratif du Régime pétainiste dans la vie politique et administrative du pays, dans sa vie économique et sociale ; particulièrement choquante sera la réintégration d'un grand nombre des 5 000 policiers ayant participé à la chasse aux Résistants qui, «épurés», retrouveront pour l'essentiel leurs fonctions, grades et tableau d'avancement... Ainsi, jusque vers la fin des années 1980, dans les administrations, dans la sphère politique et médiatique, dans les milieux économiques, restèrent en place des personnes ayant été impliquées dans la collaboration et le régime pétainiste, y contribuant à la pérennisation de certains aspects de son idéologie.

Pendant cette période, alors même que des anciens collaborateurs étaient à cause de «faits de résistance» – souvent hypothétiques – relevés de leurs condamnations pour faits de collaboration attestés, plusieurs centaines d'anciens Résistants furent à travers la France inquiétés, traduits en Justice, incriminés pour des faits ressortissant de l'épuration extra-judiciaire, condamnés à des peines pouvant aller même jusqu'à la peine de mort, tels Edouard Moreau ou les frères Kabacinsky, sans que soient immédiatement invoquées pour les en relever une pourtant bien réelle action de Résistance, parfois pendant plusieurs années.

Georges Guingouin, en est une illustration exemplaire : entré en Résistance dès les débuts de l'Occupation, organisateur des premiers maquis du Limousin, commandant des FFI de Haute-Vienne à la Libération, fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 19 octobre 1945, Médaille de la Résistance, il sera le 24 décembre 1953 poursuivi pour l'exécution de deux paysans par des Résistants qui auraient agi sous ses ordres. Incarcéré, battu en prison quasiment à mort, il ne sera libéré qu'après une campagne de soutien dans laquelle l'ANACR aura pris toute sa part, n'obtenant un non-lieu que le 13 novembre 1959. Des Résistants condamnés ne seront libérés qu'au milieu des années soixante...

Un processus identique aura lieu dans les autres pays d'Europe occidentale, y compris l'Allemagne : nous avons vu le rôle de Gehlen, Hans Globke, qui avait travaillé pour Adolf Eichmann au département des Affaires juives et participé à la rédaction des Lois de Nuremberg, devient le conseiller à la sécurité nationale du Chancelier Konrad Adenauer dans les années 1960 et le «lien principal avec la CIA et l'OTAN». Théodor Oberlander, qui mit au point les plans d'épuration ethnique à l'Est à l'en-

contre des Juifs et des Polonais dans les territoires annexés au Reich, fut de 1953 à 1960 ministre fédéral ouest-allemand des Personnes déplacées et des Réfugiés. Hans-Martin Schleyer, ancien des Jeunesses hitlériennes et de la SS, organisateur du pillage économique de la Bohême-Moravie sous l'occupation nazie, recruté par Daimler-Benz en 1951, devint dirigeant du Patronat ouest-allemand...

Alors que des antifascistes allemands seront durant la même période poursuivis – pour violences dans des rixes avec les nazis ou contre des policiers au début des années trente, exécution de peines prononcées par des juges nazis, désertion de la Wehrmacht, passage à la Résistance... – et condamnés parfois par les mêmes juges qui les avaient envoyés en prison ou en camp de concentration entre 1933 et 1939. Peter Gingold, antifasciste allemand réfugié en France, combattant de la Résistance française au sein de la Main-d'œuvre immigrée (M.O.I.) et du Travail Allemand (T.A.), délégué du «Comité Allemagne Libre pour l'Ouest» (CALPO) sur le front de Metz au sein du régiment de Fabien, rentré en Allemagne de l'Ouest en 1945, se verra – ainsi que sa famille – retirer la nationalité allemande en 1956, décision qui ne sera annulée qu'en 1972 au terme d'une longue bataille judiciaire...

### EXTREME-DROITE ET DROITE EXTREME

Fondé le 22 décembre 1945, le Parti Républicain de la Liberté (PRL), qui a à sa tête deux anciens membres du CNR, Joseph Laniel et André Mutter, rassemble en son sein des hommes de droite ayant été Résistants, et d'autres qui ne le furent pas, loin s'en faut ; il va capitaliser – faisant élire 35 élus aux législatives de juin 1946 – une bonne partie de l'électorat resté pétainiste. En 1951, le PRL se fonda dans le Centre National des Indépendants et Paysans, le CNI, qui comptera entre 1956 et 1958 Jean-Marie Le Pen parmi ses députés et d'où seront issus en 1962 les Républicains Indépendants...

Quant aux plus virulents apôtres du fascisme et de la collaboration, ils reconstitueront – à l'écart de ce processus, qui historiquement s'adresse essentiellement aux «notables» – des groupuscules néofascistes, tel le «Mouvement Jeune Nation» fondé en 1949 par Pierre Sidos. Fils de François Sidos, haut responsable de la Milice fusillé en 1946, et lui-même ancien cadet du Francisme de Marcel Bucard, l'un des partis de la Collaboration, Pierre Sidos, aujourd'hui âgé de 87 ans, emprisonné pour soutien à l'OAS à la fin de la Guerre d'Algérie, créa en 1964 le mouvement «Occident», connu pour sa violence et dont furent membres lors de leur jeunesse étudiante des hommes politiques contemporains..., puis fondera en 1968 le mouvement l'«Œuvre française», qu'il présidera jusqu'en 2011.

«L'Œuvre française» a été très présente dans les manifestations du début 2013 contre le «Mariage pour tous» ; un processus de dissolution est en cours depuis le 24 juillet 2013, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, ayant notamment déclaré à son propos qu'elle était une «association qui propage une idéologie xénophobe et antisémite, des thèses racistes et négationnistes, qui exalte la Collaboration et le Régime de Vichy, et qui rend des hommages réguliers au Maréchal Pétain, à Brasillach ou à Maurras».

En France, comme dans tous les autres pays d'Europe occidentale, où le souvenir de l'Occupation, des compromissions avec l'Occupant et des crimes nazis est longtemps resté très présent dans les mémoires personnelles du plus grand nombre, le discours de l'extrême-droite fascisante – «radicale» dirait-on aujourd'hui – qui n'hésite pas à se référer ouvertement à Pétain, Mussolini voire Hitler, à vanter les «exploits» des Waffen-SS français voire ceux de la Milice, et à avoir un discours restant antisémite, la confina jusqu'au début des années 1970 dans une multitude de micro-organisations affectées par des scissions motivées le plus souvent par des surenchères dans l'extrémisme et par les rivalités de «Chefs».

Toutefois, cette marginalité aura commencé à reculer à partir de 1956, quand le mouvement Poujade, né d'une révolte de commerçant contre un contrôle fiscal, obtiendra sur la base d'un discours que l'on appellerait aujourd'hui «populiste» lors

des élections législatives – alors que s'amorcent des mutations économiques et sociales dont pâtiront des couches sociales entières, en premier lieu le petit commerce confronté aux premiers supermarchés - plus de 2 000 000 de voix (12%), faisant élire sous l'étiquette «Union et Fraternité Française» 52 députés ; dont Jean-Marie Le Pen.

Les guerres coloniales, en Indochine et en Algérie, ainsi que l'hostilité tant au communisme qu'au Mouvement de libération nationale, rapprocheront aussi des secteurs de l'extrême-droite avec des secteurs de la droite, tels ceux favorables à l'Algérie française : ils se retrouveront au sein de divers mouvements politiques, dans l'OAS clandestine. Le retour en France dans des circonstances traumatisantes des Européens d'Algérie donnera, pour une part et pour un temps, une base électorale notable à la droite extrême ; ce qui se concrétisera lors de l'élection présidentielle du 5 décembre 1965 avec la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancour, dont le Directeur de campagne sera... Jean-Marie Le Pen et qui recueillera 1 260 208 voix, soit 5,2% des suffrages, arrivant en quatrième position derrière de Gaulle, Mitterrand et Lecanuët.

Fondé nous l'avons vu en 1972 sous la présidence de Le Pen, le Front National ne recueillera pour ses premières participations électorales que 1,32% aux législatives de 1973, et seulement 0,75% lors de l'élection présidentielle de 1974, consécutive au décès de Georges Pompidou. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1984, que le Front National – avec 10,95% des voix et 10 élus – obtiendra à l'occasion des élections européennes un résultat l'établissant de manière notable dans le paysage électoral national ; ce que confirmeront en mars 1986 les élections législatives, le Front National faisant élire au scrutin proportionnel 35 députés en recueillant 2 700 000 voix (9,65%).

Les élections régionales organisées simultanément aux législatives de 1986 lui permettront de faire élire 137 conseillers et de nouer de premières alliances locales avec des formations se situant à droite de l'échiquier politique, auxquelles le FN permet d'obtenir la Présidence de 7 Régions, entrant dans l'exécutif de quatre puis six d'entre elles. Ce qui sera renouvelé lors des régionales de 1998, Charles Baur en Picardie, Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon, Bernard Harang dans la Région Centre, Charles Millon en Rhône-Alpes et Jean-Pierre Soisson en Bourgogne acceptant de nouer des alliances avec le Front National pour se faire élire à la tête de leurs régions.

Pendant près de vingt ans, l'audience du Front National, pouvant être affectée conjoncturellement – comme en 1999 lors de la scission mégrétiste – s'enracinera peu à peu dans les réalités locales (Conseils généraux et régionaux, conseils municipaux) et nationales (14,38% à la présidentielle de 1988, 15% en 1995, 16,86% à celle de 2002 qui – véritable électrochoc – plaça Le Pen au 2<sup>e</sup> tour...).

Cette montée de l'extrême-droite n'est pas constatée qu'en France mais aussi dans quasiment tous les pays d'Europe, du Nord au sud, de l'est à l'ouest, réhabilitant parfois – souvent même – ceux qui collaborèrent avec les nazis ; la xénophobie et le racisme-anti-immigrés prenant de graves proportions, l'hostilité à l'égard de minorités ethniques ou religieuses grandissant.

Ainsi l'extrême-droite xénophobe a été associée ces dernières années au pouvoir en Italie, en Autriche, elle a été dans la majorité parlementaire aux Pays-Bas, les dernières élections grecques ont fait – dans un contexte de grave crise économique et sociale – entrer une vingtaine de députés néo-nazis du parti de l'«Aube Dorée» au parlement grec.

En Norvège, depuis les élections de septembre 2013, l'extrême-droite compte 7 ministres sur 18, la «Marine Le Pen» locale étant ministre des Finances. L'évolution de la Hongrie est des plus inquiétantes : lors des élections législatives du 6 avril dernier, le parti antisémite, anti-Roms et ultra-nationaliste *Jobbik* a recueilli, plus de 20% des voix ; quant au *Fidesz*, le parti du premier ministre Orban, anti-démocratique et qui a été condamné au Parlement européen pour ses atteintes à la liberté de la Presse et ses attaques contre la justice, il a obtenu 44,45% des voix.

Cette progression de l'extrême-droite est – comme dans l'entre-deux guerres mais évidemment dans un contexte

concret différent – la conséquence de la crise sociale, morale, économique, politique et institutionnelle que vivent nos sociétés dans un processus de mondialisation qui affecte les modes de production et d'échanges, paupérisant de larges couches sociales dans les pays développés et y développant le chômage, jetant sur les routes périlleuses de l'émigration des populations entières de ce qu'on a appelé le Tiers-monde, ce qui suscite des craintes dans les sociétés européennes fragilisées, d'autant plus grandes qu'elles sont sciemment instrumentalisées.

Elle est aussi la conséquence de l'effondrement de ce qu'on a appelé les «Pays socialistes», qui étaient perçus – à tort ou à raison – comme une possibilité de société alternative à la société occidentale, ce qui représentait pour une part importante des populations une espérance ; la désespérance qui s'en est ensuivie étant accentuée sur le plan intérieur de chaque pays par des similitudes de politique quelles que soient les formations au pouvoir, sentiment qu'aggravent les formules de «grande coalition» ruinant l'idée d'alternance alternative, donnant du crédit aux diatribes contre le «système».

Et elle l'est aussi de l'éloignement historique d'avec la période de l'entre-deux guerres et de la guerre, la disparition qui s'accroît chaque jour de celles et ceux qui furent les témoins de la montée du fascisme, des crimes abominables que les idées qu'il professait – en premier lieu le racisme et l'hostilité contre les immigrés – ont générés, permettant aux partis démagogiques et xénophobes qui en sont les héritiers contemporains d'«oublier» leur passif historique, et d'apparaître aux yeux de nombre de nos contemporains comme des partis neufs aux mains propres, alors qu'ils sont porteurs de vieilles idées ; des plus sales.

### UN COMBAT A MENER AVEC CONSTANCE

Le combat contre ce que représente le Front National, et d'autres mouvements d'extrême-droite, c'est-à-dire le combat contre la xénophobie, le racisme, les réminiscences du pétainisme, l'esprit antidémocratique, le négationnisme historique, le néofascisme, nécessite plus que jamais que nous lui portions toute notre attention.

La vigilance doit en effet demeurer constante, et le combat doit être mené sans relâche contre les idées d'extrême-droite, qu'elles s'expriment par la bouche des Le Pen, père et fille, sous la forme relookée des «identitaires» ou de manière plus «soft» comme lors du débat sur l'identité nationale ou lors de celui sur la laïcité ; d'autant plus que Marine Le Pen n'hésite pas à brouiller les cartes, allant jusqu'à évoquer Jean Moulin alors même qu'elle est en train de tenir des propos violemment xénophobes.

Les «Identitaires», courant de l'extrême-droite dite radicale, s'appellent à Grenoble «*Les maquisards du Dauphiné*», ceux de Lyon «*France d'Abord, les Résistants du Lyonnais*», reprennent le «Chant des Partisans», cherchent à s'assimiler aux Résistants, leur rendant hommage pour s'être opposés hier à l'invasion étrangère allemande comme eux s'opposeraient aujourd'hui à ce qu'ils appellent «l'invasion étrangère», c'est-à-dire aux immigrés. Le responsable à la communication du Front National appelle à défendre... le Programme du CNR, hommage est rendu par Marine Le Pen à de Gaulle, défenseur à la Libération de l'indépendance nationale face aux Anglo-américains, comme elle le ferait aujourd'hui à l'égard de l'Union européenne ; l'on connaît le discours...

Aujourd'hui, Marine Le Pen s'emploie à dépasser le seuil des 15 à 20% des voix que les outrances verbales de Jean-Marie Le Pen interdisaient au Front National de faire. Cette démarche – dite de «dédiabolisation» concerne à la fois la maîtrise du discours, en gommant provocations et ton tonitruant, et le positionnement, en intégrant au discours frontiste des revendications de caractère social tout en continuant à stigmatiser les immigrés ; en premier les Roms, cibles privilégiées avec les musulmans des partis d'extrême-droite dans toute l'Europe. Une démarche de dédiabolisation qui est aussi celle des partis d'extrême-droite participant au pouvoir ou pensant se trouver à sa porte : en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche, en Italie, en Grande-Bretagne...

Un gros travail d'explication et de clarification est donc à faire pour démasquer la tartufferie de ceux qui n'hésitent pas à se servir des mots de la Résistance pour en trahir l'esprit, pour éconduire toute sollicitation à joindre nos noms, notre nom sur des textes pouvant permettre – comme ce fut le cas lors du débat sur la constitution européenne – de fâcheuses confusions. Et aussi être vigilants contre tout entrisme dans nos rangs, ce qui, dans le contexte où un électeur sur quatre ou cinq l'est potentiellement du FN, où un électeur sur trois déclare en partager les idées, est une éventualité qu'on ne peut écarter.

Nous devons lutter contre l'acceptation du négationnisme fut-il soft, comme dans ces émissions de télévision ou ces livres d'historiens locaux qui, sous couvert d'«objectivité» que permettrait le recul du temps écoulé, présentent les faits d'il y a soixante-dix ans en les décontextualisant, induisant une fausse symétrie entre l'action de la Résistance et celle des forces de répression du Régime pétainiste.

Il en va de même de la rhétorique mise en œuvre lors des débats de la dernière campagne présidentielle et qui continue depuis, à savoir l'inadmissible parallèle fait entre le Front National, porté sur les fonts baptismaux notamment par des anciens Waffen SS et membre de la Milice qui fusilla des Résistants, et qui a ainsi dans son héritage des fusillades, et le Front de Gauche, dont les formations qui le composent sont – quel que soit l'accord ou le désaccord que l'on puisse avoir avec elles – héritières, avec d'autres, des fusillés de la Résistance ; une rhétorique qui participe elle aussi à la falsification de l'Histoire.

Nous devons aussi mettre en garde contre tous les glissements estompant la frontière qui doit clairement exister entre les idées démocratiques et les idées liberticides, en étant vigilants à l'égard de toute contamination de la vie publique par ces idées – notamment dans les domaines de la sécurité et de l'immigration – qui diffusent dans des formations politiques au-delà de l'extrême-droite et dans la société. Nous avons là encore l'expérience de la campagne du second tour de la dernière élection présidentielle de 2012, qui avait pris à cet égard une tonalité des plus inquiétantes : n'a-t-on pas entendu le ministre de la Défense d'alors, Gérard Longuet, dire que Marine Le Pen était une interlocutrice possible ! N'a-t-on pas entendu dire que le Front National était un parti républicain, avec lequel des valeurs communes étaient partagées.

C'est dire l'importance de ce combat antifasciste qu'est la transmission de la mémoire aux générations contemporaines et futures de ce que fut la réalité du fascisme au pouvoir, de ce à quoi conduisirent les idées xénophobes qui se répandirent entre les deux guerres et les mesures liberticides qui les accompagnèrent, car cela est essentiel pour aider à clarifier les enjeux du présent, pour faire échec à ceux qui aujourd'hui essaient de les masquer en falsifiant ce que furent ceux du passé.

C'est dire aussi que cette clarification des enjeux implique de garder aux mots leur sens, celui de «fascisme» ayant pris tragiquement le sien entre 1920 et 1945, associé qu'il fut à une pratique criminelle de l'exercice du pouvoir. Il ne saurait donc – heureusement – être plaqué sur notre réalité française actuelle, même si d'éventuels manquements à la démocratie politique et sociale peuvent s'y produire ; sous peine de donner une idée fautive – sous-estimée – de la dangerosité du fascisme, du fascisme au pouvoir, qui est d'une autre nature.

De même qu'une expression «Résistants d'hier et d'aujourd'hui» ne permet pas de mesurer ce qu'a pu représenter la spécificité de l'engagement dans la Résistance et les sacrifices qui en ont découlé, par rapport au combat syndical ou social. Ce combat, commencé au XIX<sup>e</sup> siècle qui vit naître, sous la «Monarchie de Juillet», des «sociétés de résistance», avec un «r» minuscule, premières formes de structures de type syndical, ainsi appelées par leurs initiateurs alors même qu'ils ne pouvaient envisager – pour une raison des plus évidentes et première – de se comparer ni même de se référer à la Résistance, avec un «R» majuscule, période historique du siècle... suivant.

Gardons aussi leur spécificité aux lieux de mémoire où tombèrent, fraternellement unis contre l'ennemi commun qu'était l'occupant nazi et ses valets, des FTP et des membres de l'AS

ou de l'ORA, des hommes de droite et de gauche, des ouvriers et parfois des patrons, des croyants et incroyants... Ce qui interdit – ou devrait interdire – de tenter de les «annexer» à une tendance politique particulière, qu'elle soit de droite ou de gauche.

### LA MISSION DE L'ANACR

Transmettre la connaissance de cette triste réalité que fut le fascisme au pouvoir, transmettre la mémoire de ce qu'a été le combat antifasciste et patriotique des Résistants et des sacrifices qui l'accompagnèrent, transmettre les valeurs humanistes et démocratiques de la Résistance qui, par le programme du CNR, ont inspiré jusqu'à nos jours nos institutions et notre pacte social, telle a été la motivation profonde de la lutte que pendant vingt-cinq ans, depuis qu'en 1989 Jean Buisson en concrétisa une première réalisation dans la Drôme, l'ANACR – rejointe au fil des ans par d'autres associations puis par l'UFAC – a mené sans relâche, avec opiniâtreté pour obtenir l'instauration le 27 mai d'une Journée Nationale de la Résistance, en l'enracinant dans les réalités locales ; ses comités départementaux recueillant le soutien de centaines de parlementaires, l'appui de centaines de conseils municipaux, de Conseils généraux et régionaux. Une «Journée Nationale» devant être un moment privilégié pour la transmission de cette mémoire et de ces valeurs aux jeunes générations, en premier lieu aux jeunes scolaires dont la participation – qu'il convient de développer – au Concours National de la Résistance et de la Déportation est un motif de confiance dans l'avenir.

Votée l'an dernier par le Parlement, promulguée par Monsieur le Président de la République le 19 juillet 2013, la «Journée Nationale de la Résistance», inscrite désormais dans le calendrier mémoriel de la Nation, a été célébrée pour la première fois ce 27 mai 2014, dans la grande majorité des départements. Il va falloir la faire vivre dans la durée, car elle ne saurait se réduire à des dépôts de gerbes et cérémonies devant les monuments et stèles, et nous devons veiller à lui garder aussi le caractère associatif et populaire que nous lui avons donné au fil des années, avec la participation visible et l'expression publique des Associations lors des cérémonies, avec les conférences, expositions, projections de films associées que nous avons organisées, avec les interventions dans les établissements scolaires, les foyers sociaux, etc.

Notre Association est aussi très attachée – et pas seulement par «devoir de mémoire» mais aussi parce que cela répond à un «besoin de mémoire» – à la préservation des plaques, stèles, monuments et lieux de mémoire qui matérialisent dans l'espace public les sacrifices des Résistant(e)s, aux cérémonies qui leur rendent hommage.

Aujourd'hui, l'ANACR est sans conteste l'Association qui regroupe le plus d'Anciennes Résistantes et Anciens Résistants et le plus de passeurs de mémoire de la Résistance, que sont les Ami(e)s de la Résistance. C'est dire quelle est sa responsabilité dans la poursuite du combat des Résistant(e)s contre le fascisme, son rôle centré sur le passage de la mémoire – donc différent de celui des Partis politiques et des syndicats qui se situe dans le champ politique et social du débat citoyen – est à cet égard de grande importance : il apporte une dimension spécifique supplémentaire, indispensable, au combat démocratique.

Ce combat démocratique dans lequel notre Association entend prendre toute sa place, en rassemblant – pour le mener dans la fidélité à ce que fut la Résistance et la démarche de l'ANACR depuis sa création en 1954, et au-delà de leurs différences d'opinion sur l'organisation de la société et la conduite des affaires publiques – des femmes et des hommes de toutes sensibilités, de tous partis républicains de gauche, du centre et de droite, de tous syndicats, de toutes associations démocratiques, sur cet objectif qui doit nous être commun : contribuer à barrer la route à toute résurgence du fascisme.

«Savoir, c'est se souvenir», l'ANACR fait sienne cette maxime du philosophe grec antique Aristote. N'oublions pas l'histoire et ses enseignements : c'est parce que les peuples se souviendront du passé que, sachant ce qu'il fut, ils sauront mieux faire échec aux menaces du présent.

## FASCISME ET ANTIFASCISME A SAINT-MARIN

Saint-Marin est l'un des quatre micro-Etats européens, avec Monaco, le Liechtenstein et Andorre ; l'un des cinq, si l'on y ajoute la Cité du Vatican, avec laquelle il partage une situation géographique particulière : l'enclavement total dans l'Italie. Pour être l'un des plus petits (61,2 km<sup>2</sup>), la République de Saint-Marin (*Repubblica di San Marino*) n'en est pas moins l'un des plus anciens États du Continent européen.

Selon la légende, vers l'an 300, un chrétien tailleur de pierre originaire de Dalmatie, Marinus, traversa l'Adriatique pour s'installer sur la côte italienne dans le port de Rimini. L'empereur romain d'alors, Dioclétien, défenseur des dieux romains antiques, ayant déclenché la dernière et plus meurtrière persécution du christianisme, plusieurs persécutés vont rejoindre non loin de Rimini sur le Mont Titan (739 m) Marinus qui, anticipant les événements, s'y était établi. La date de naissance de cette communauté chrétienne a été fixée au 3 septembre 301. Marinus, ordonné diacre par l'évêque de Rimini, mourut en 366.

Au fil des siècles, la communauté perdura et se développa, achetant quelques châteaux voisins et se constituant comme plusieurs autres en Italie médiévale en cité – république, portant à sa tête deux capitaines-régents ; le plus ancien recueil de lois saint-marinaises date de l'an 1295, sa constitution de 1600. A plusieurs reprises, la cité-république de Saint-Marin devra défendre son indépendance contre les velléités annexionnistes de la cité voisine de Rimini ou des États du Pape dans lesquels elle se trouvait incluse.

La menace se renouvela quand Bonaparte, conquérant l'Italie, mit fin en 1797 à l'existence des séculaires Républiques de Venise et de Gênes et créa des Républiques «sœurs». Ainsi, la «République italienne» – présidée par Bonaparte – signera le 10 juin 1802 un traité d'alliance et de commerce avec la République de Saint-Marin, dont l'indépendance est respectée.

Durant le 19<sup>e</sup> siècle, Saint-Marin restera à l'écart du processus d'unité italienne, accueillant lors des révolutions italiennes de 1848-1849 sur son territoire des proscrits, tel Giuseppe Garibaldi. En 1862, Saint-Marin signa avec l'Italie un traité d'amitié, renouvelé en 1872, l'unité italienne étant achevée.

Durant la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, 10 jours après l'Italie, Saint-Marin déclara le 3 juin 1915 la guerre à la seule Autriche-Hongrie. Des San-marinaises volontaires combattront dans les rangs italiens, plusieurs tomberont.

Au lendemain de la Guerre, l'imbrication de Saint-Marin dans l'économie italienne est telle que la crise qui l'affecte va toucher aussi la République, et y aviver des tensions sociales.

Comme en Italie, les couches moyennes vont être attirées par le discours d'ordre : le 10 août 1922 est fondé le Parti Fasciste San-Marinaise (*Partito Fascista Sammarinese*), le P.F.S., sous la direction de Giuliano Gozi.

### LE FASCISME AU POUVOIR

Dès la fin 1922, à l'instar des fascistes italiens, ceux de Saint-Marin vont s'en prendre aux libertés publiques : en octobre le quotidien antifasciste *Il Nuovo Titano* est contraint de fermer, le 13 novembre le socialiste Pietro Franciosi est violemment agressé, le socialiste Gino Giacomini contraint de s'exiler.

En mars 1923, le P.F.S., remporte les élections et en avril, Giuliano Gozi est – avec un autre fasciste, Filippo Mularoni – nommé capitaine-Régent. Le P.F.S., avec Gozi à sa tête, restera au pouvoir 20 ans.

Devenu seul parti légal, le P.F.S., qui comptera jusqu'à 8 000 membres, se dote d'un quotidien, *Il Popolo Sammarinese*, pâle copie d'*Il Popolo d'Italia* mussolinien, et va remporter les élections de 1926, laissant une élire quelques députés catholiques.

Les liens avec l'Italie fasciste vont se renforcer : le 12 juin 1932, Mussolini inaugure le chemin de fer San Marino-Rimini. Et quand en 1933, l'ex-Capitaine-Régent Ezio Balducci tente un coup d'Etat antifasciste infructueux, l'Italie – où il s'est réfugié – le livre aux autorités san-marinaises. En 1938, Saint-Marin adopte une législation raciale inspirée de l'Italie mussolinienne, mais qui ne sera pas appliquée.

Les fascistes san-marinaises vont partager le sort de ceux d'Italie où, conséquence de l'invasion alliée de la Sicile, Mussolini a perdu le pouvoir le 24 juillet 1943, et a été arrêté, le Parti fasciste étant dissous le 28 juillet. Ce même jour, le même sort va être réservé au Parti fasciste san-marinaise : le 28 juillet 1943, le «Comitato de la Liberta» prend le pouvoir et les



En allemand, français, anglais et italien : «San Marino, Etat neutre»...

fascistes de premier plan sont écartés.

Situation provisoire car Mussolini, libéré par les Allemands, va installer sous leur contrôle en Italie du Nord à Salò un gouvernement républicain fasciste. Ce qui amène le «Conseil Grand et souverain» (gouvernement san-marinaise) à déléguer ses pouvoirs à un «Conseil d'Etat» de 20 membres, en majorité fascistes ; Giuliano Gozi reconstituant le 4 janvier 1944 le parti fasciste sous le nom de *Fascio Repubblicano di San Marino* (2 000 membres).

L'opposition antifasciste s'est développée à partir de 1940 avec le retour d'exilés socialistes et communistes. Ermenegildo Gasperoni, fils d'un artisan san-marinaise, émigré en France en 1924 où il a adhéré



au Parti communiste français, puis au Luxembourg de 1930 à 1936, commissaire politique du Bataillon Garibaldi de la XII<sup>e</sup> Brigade internationale lors de la Guerre d'Espagne, rentré en 1940 à Saint-Marin, va y fonder le 7 juillet 1941 dans la clandestinité le *Partito Comunista Sammarinese*. Le 1<sup>er</sup> mai 1944, il est arrêté avec deux autres communistes ; d'autres arrestations suivront début juin.

### FIN DE LA GUERRE ET LIBERATION

Alors que, Rome ayant été libéré le 4 juin 1944 par les Alliés, le Front s'est rapproché de Saint-Marin, bombardé par erreur le 26 juin par une escadrille britannique faisant 63 morts, les gouvernants vont s'attacher à préserver son indépendance dans un environnement délicat.

Rommel, lors d'une visite à Saint-Marin le 25 octobre 1943, assura la République du respect de sa neutralité ; assurance que renouvellera Kesselring, son successeur à la tête des forces allemandes d'Italie. Par ailleurs, les dirigeants san-marinaises se rendront à Salò auprès de Mussolini pour obtenir des garanties identiques. Federico Bigi, membre du Gouvernement provisoire, sera officier de liaison avec les belligérants.

Pour autant, plusieurs incidents surviendront, notamment des incursions, la République, où se sont réfugiés plusieurs dizaines de milliers de personnes, étant accusée par les fascistes italiens et les Allemands d'abriter ou de servir de base arrière aux Partisans.

En septembre 1944, après que Saint-Marin a été traversé par des Allemands ou fascistes italiens faisant retraite, et trois jours de bombardement, l'entrée des Américains le 20 septembre 1944 à Saint-Marin signifiera la chute définitive du fascisme.

Le 16 novembre 1944, le «Conseil Grand et général» adoptera une loi d'épuration de l'administration. 49 fascistes seront condamnés lors d'un procès qui se tint en 1945.

**Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-**

**rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.**

## Jean-Paul MARCADET (Bouches-du-Rhône)

Né en 1923 à Tréguier dans les Côtes-du-Nord (aujourd'hui d'Armor), Jean-Paul Marcadet a 17 ans quand les troupes allemandes entrent le 18 juin 1940 dans Saint-Brieuc, où il habite chez ses parents. Dès l'Occupation – et jusqu'au début 1943 – sa Résistance est individuelle et se manifeste par l'extériorisation de ses sentiments gaullistes. En août 1941, arrêté par des gendarmes allemands pour provocation envers l'armée d'occupation, il est, après 2 jours de cellule à la Feldkommandantur, condamné à 8 jours de prison par le tribunal de Rennes et inscrit sur la liste des 50 otages briochins. En juillet 1943, il entre dans le mouvement de Résistance « Défense de la France », diffusant son journal, recrutant des patriotes et fournissant des renseignements sur l'ennemi. En janvier 1944, il adhère au mouvement de résistance « Front National », diffuse « Combat », « Libération », « Franc-Tireur », le « Patriote des Côtes-du-Nord » ; il remet des faux papiers à des réfractaires au S.T.O. et les camoufle dans des fermes. Formant 3 groupes de F.T.P.F., il les initie au maniement des armes et des explosifs, dirige des opérations de sabotage de lignes à haute tension et de voies ferrées dans les environs de Saint-Brieuc. Le 8 juin 1944, il organise un maquis à la ferme du « Pendu » à Plédran. Quelques jours plus tard, son maquis échappe miraculeusement à l'encercllement par une unité allemande surarmée par rapport à ses moyens dérisoires. C'est alors la vie clandestine à Saint-Brieuc où il est en contact avec les responsables du Comité Départemental de Libération et il exécute ses ordres. En juillet 1944, il reforme un maquis au « Beau Chêne » à Saint-Carreuc, bien armé suite à un parachutage. Lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), il signe un engagement pour la durée de la guerre au 71<sup>e</sup> R.I. et est envoyé sur le front de la Poche de Lorient. Après formation et perfectionnement dans diverses écoles militaires, il est sous-lieutenant d'active en juin 1947 et, après avoir servi en Indochine et AFN, terminera sa carrière militaire comme lieutenant-colonel en avril 1979 (colonel de réserve en mai 1985). Engagé dans les Associations du Monde Combattant, il fut Secrétaire Général de l'ARAC-13 de 1980 à 1983, Secrétaire Général puis Président de l'UDAC-13 de 1984 à 2002, vice-Président du Comité Régional du Mémorial Jean-Moulin, Vice-Président départemental du C.A.R., membre du Conseil Départemental de l'ONAC, du C.A. des Décorés de la Légion d'Honneur au péril de leur vie. Président Départemental de l'A.N.A.C.R.-13 de 2002 à 2012, il était membre du Conseil National de l'ANACR de 2004 à 2012 et du Bureau National de 2006 à 2012, dont il était resté membre honoraire. Jean-Paul Marcadet était Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre National du Mérite, Croix de guerre 1939/1945, titulaire des Croix de Combattant Volontaire, du Combattant Volontaire de la Résistance, du Combattant, du TRN, de 5 citations (TOE).

## Jean BONIJOL, dit « Bull » (Lozère)

Né à Montbrun en 1921, Jean Bonijol a passé son enfance à Vialas en Cévennes. Issu d'un milieu populaire, fils de deux Hussards Noirs de la République, il est pétri de cette morale laïque, un peu austère, qui va guider ses choix. Il reçoit comme une gifle la fermeture des Ecoles Normales d'instituteurs par le pouvoir pétainiste. Ce traumatisme dont il parlait encore avec indignation dans son vieil âge, pèse certainement dans son engagement au service de la Résistance. Le STO, qui rafle toute une jeunesse pour la mettre au service du nazisme achève de le convaincre. Jean entre dans la clandestinité en 1943. Hébergé dans une ferme des Cévennes, il devient responsable des réfractaires de la Commune de Gabriac. En novembre 1943, il rejoint le maquis-école de la Picharlerie qui reçoit les réfractaires de la région par périodes de quinze jours pour une rapide forma-

tion militaire. Il participe alors à de nombreuses missions en Lozère et devient, après contact avec la SOAM à Rodez, l'un des responsables de la préparation des lieux de parachutages et de la réception d'armes en Cévennes. Démobilisé du SOAM le 25 septembre 1944 après la libération du département, il rejoint la caserne Montcalm de Nîmes. Avec le grade de sergent, il est affecté à l'école des cadres sous-officiers et le 1er mars 1945, il intègre le camp du Larzac pour suivre un peloton préparatoire à l'école inter-armes de Qoëtquidan où il est admis. Mais Jean n'a pas vraiment la fibre militaire. Le 29 août 1945, il obtient sa démobilisation et rejoint l'École normale ressuscitée pour une année de formation. Après une brillante carrière d'instituteur, sa retraite fut active : militant mutualiste et syndical, il n'oublia pas de porter, au nom de l'ANACR, les valeurs de la Résistance auprès des jeunes générations dans le cadre du CNRD. Longtemps Président de notre association puis son Président d'Honneur, il était médaillé de la Résistance, Officier de l'Ordre des Palmes Académiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur. D'autre part, depuis quelques années, le plus grand groupe scolaire de Mende où il a enseigné et qu'il a longtemps dirigé porte son nom. Jean nous a quittés à 93 ans le 24 juillet 2014.

## Henri PLANSON (Aube)

Né le 20 septembre 1926, aîné d'une famille de sept enfants, celle de Lucien et Albertine Planson, il a à peine 14 ans au moment de l'offensive allemande, de la défaite et de l'armistice qui consacre l'occupation d'une grande partie de la France, dont l'Aube. Très vite, il rejoint, à Troyes son père, ouvrier bonnetier, syndicaliste, fondateur du Parti Communiste dans l'Aube après le Congrès de Tours, emprisonné en 1929 pour ses écrits en faveur de la paix dans la *Dépêche de l'Aube* ; Henri aura en mémoire le récit des luttes menées par son père contre la guerre du Rif et pour la libération de Sacco et Vanzetti dans les années vingt. C'est donc naturellement qu'il devient malgré son jeune âge Résistant dès 1940, couvrant les murs de son village des "V" de la victoire et accompagnant des prisonniers de guerre français évadés du camp installé par les Allemands près de la maison familiale. Pendant l'Occupation, il travaille le jour à l'usine locale de céramique et, le soir venu, il sert de relais pour la distribution de tracts qu'il transporte sur le porte-bagage de sa bicyclette ; son allure juvénile de petit garçon en culottes courtes lui permet de n'être jamais inquiété. En septembre 1944, les Milices patriotiques dont il fait partie étant dissoutes, il s'engage au 106<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Muté au 131<sup>e</sup>, il partira se battre pour la France, l'objectif alors étant de libérer les « Poches de l'Atlantique ». C'est là qu'en plein combat, à 18 ans, il est blessé à la tête aux combats de La Rochelle, par un obus de mortier ennemi. Il refuse d'être évacué et il est donc soigné sur place. Henri reprend la lutte à Royan, puis à la Pointe de Grave ainsi qu'à l'Île d'Oléron où il débarque le 1<sup>er</sup> mai 1945. Après la dissolution du 131<sup>e</sup> R.I. le 20 octobre 1945 il est alors affecté à la 2<sup>e</sup> D.B du Général Leclerc. Finalement, il quittera l'armée et entrera à la Caisse d'allocations familiales de l'Aube où il fera toute sa carrière. Membre du jury départemental du CNRD, figure exemplaire de ce que furent "les jeunes dans la Résistance", il témoignait chaque année dans les collèges et les lycées du département afin d'expliquer la Résistance et l'héroïsme de gamins de 14 à 18 ans, dont il était, intéressant ainsi des centaines de jeunes gens d'aujourd'hui à ce que fut la réalité des combats de la Résistance. Cheville ouvrière de l'ANACR dans l'Aube, il en fut successivement secrétaire et Président départemental, ainsi que de 1988 à 2004 membre du Conseil National, dont il était depuis membre honoraire, jusqu'à sa disparition le 23 août 2014.

## Georges SABATIER, Mathilde FILLOZ (Vaucluse)

Né en 1926 à Lamothe-du-Rhône, cadet d'une famille de cinq enfants, Georges Sabatier entra le 28 mai 1944 dans la Résistance, jour où les nazis vinrent sans succès à la ferme familiale arrêter son frère Henri, jeune combattant du groupe FTPF de la Croisière, caché avec d'autres Résistants dans une autre ferme à proximité. Il alla prévenir Henri – qui disparaîtra en août 1944 lors d'une mission dans la Région lyonnaise – et ses compagnons afin qu'ils ne retournent pas chez eux ; ils rejoindront les rangs des FTP drômois. Maire de Bollène de 1977 à 1989, ancien conseiller général du canton, Georges Sabatier était Président du Comité local ANACR de Bollène. En 2012, il s'était élevé avec force et émotion contre l'interdiction faite par des responsables de la municipalité d'extrême-droite de Bollène à des Résistants de chanter le « Chant des Partisans » le 18 juin, lors d'une cérémonie d'hommage au général de Gaulle.

Née le 1<sup>er</sup> juillet 1912, Mathilde Hérat était fille de marchands-forains de Scey-sur-Saône (Haute-Saône). Son père ayant été tué au combat le 6 août 1914, elle fut – pupille de la Nation depuis le 20 août 1919 – élevée par sa mère. Ayant obtenu le certificat d'études primaires, et après trois ans de collège, elle commença à partir de 1930 à travailler comme employée des Postes à Vesoul (Haute-Saône), adhérant à la CGTU puis au PCF en 1932. Mariée en 1933 à Joseph Filloz, assistant-receveur à Vesoul jusqu'en 1939, elle est alors mutée dans le Doubs au bureau de poste de Clerval. Sous l'Occupation, Mathilde Filloz, rejoignant avec son mari le Front National pour l'Indépendance de la France, formé en mai 1941 à l'initiative du Parti communiste clandestin, participa à la Résistance de manière continue de juin 1941 à septembre 1944, collectant d'abord des fonds pour venir en aide aux résistants sans ressources. En octobre 1942, elle surveilla la police et les troupes allemandes pour le groupe FTPF Pégeot, de Viethore (Doubs), constitué par Fabien (alias Pierre Georges), sabota les relations postales allemandes et assura les liaisons téléphoniques durant la libération de Clerval en septembre 1944. Militante à la Libération du Parti communiste, dont elle devint secrétaire fédérale adjointe, de l'Union des Femmes Françaises, secrétaire du syndicat du Doubs des agents de la Fédération postale CGT de 1947 à 1952, conseillère municipale à Besançon de 1947 à 1952, elle fut mutée d'office en 1952 dans l'administration postale à Langres (Haute-Marne) ; ses engagements syndicaux et politiques lui valant par la suite de nombreuses autres sanctions disciplinaires la déplaçant à Marseille, dans les Alpes-Maritimes, et enfin dans le Vaucluse, sanctions qui furent amnistiées en 1981. Retraîtée à Orange, elle était la doyenne de l'ANACR du Vaucluse, restée jusqu'à ses derniers jours une ardente défenseuse des idéaux de la Résistance.

## Robert JANIN (Val-de-Marne)

Né le 9 mars 1924 à Montbéliard, Robert Janin, fils d'Henri Janin, un ouvrier fondeur qui fut maire communiste de Villeneuve-saint-Georges de 1935 à 1939 et de 1944 à 1946, Robert Janin suivit une formation de dessinateur industriel. Son père étant recherché, il partit en 1942 dans l'Yonne, y travaillant comme bûcheron jusqu'en 1943 à Septfonds, y rencontrant Jeanine Monnet qu'il épousa en 1946. Entré dans les FTP-FFI fin août 1944, il s'engagea dans l'Armée, participant à la libération de l'Est de la France et à la campagne d'Allemagne. Démobilisé en avril 1946, il revint à Villeneuve-Saint-Georges, dont il sera conseiller municipal de 1947 à 1957. Il était secrétaire et trésorier de l'ANACR de Villeneuve-Saint-Georges.

# TOUS LES CHEMINS MENENT A BRIVE...



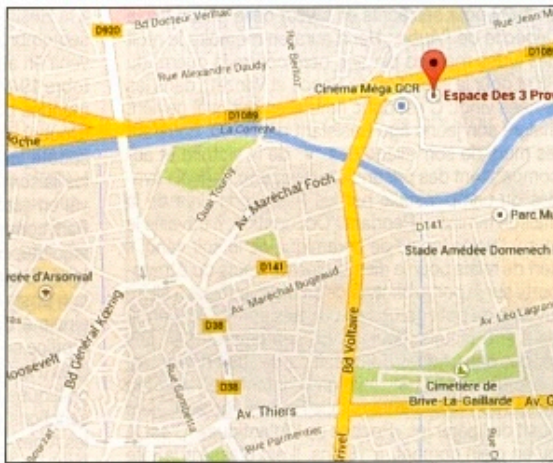
**Par route :**

Autoroute A89 depuis Libourne, sortie n°19, puis D 901 et D1089 → Brive  
 Autoroute A 20, depuis Toulouse ou Vierzon, sortie n°50 puis D1089 → Brive  
 Départementale 1089 depuis Tulle  
 Départementale 921 depuis St. Chamant



**Par train :**

Brive-la-Gaillarde est reliée par train direct (Intercités, T.E.R.) avec Argenton-sur-Creuse, Aurillac, Cahors, Châteauroux, Issoudun, La Souterraine, Limoges-Bénédictins, Montauban, Objat, Paris-Austerlitz, Périgueux, Rodez, Toulouse, Tulle, Uzerche, Vierzon



**Par Avion :**

**Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne**  
**Vols (1h15) depuis Paris-Orly ouest :**  
 Jeudi, vendredi : 8h55, 16h, dimanche : 19h40  
**Vols (1h20) vers Paris-Orly Ouest :**  
 Jeudi, vendredi : 7h, 11h, dimanche : 17h50

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n°s par an, 13 €)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 € à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

EDITION DU 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE



**JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)**

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

*repères pour aborder la Résistance*



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€  
 Par 50 : 2,5€ l'exemplaire  
 Par 100 : 2€ l'exemplaire  
 à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

## LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

**FRANCE D'ABORD** Rédaction - Administration  
 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

**REDACTION - ADMINISTRATION**  
 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS  
 Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS  
 e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS	
France.....	13 €
Etranger.....	15 €
Abonnement de soutien.....	25 €
Le numéro.....	3,5 €

**CHANGEMENTS D'ADRESSE**  
 Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD  
 Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT  
 Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0519A06405

Imprimerie Multi Incompo Photo  
 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris  
 Tél. : 01.40.03.96.60